Les attentats de 1986 en France : un cas de violence transnationale et ses implications (Partie 1)

Didier Bigo

Pour un universitaire, étudier le terrorisme, c'est accepter de se livrer au soupçon de certains de ses collègues. Le sujet est perçu, sinon comme un manquement à la déontologie professionnelle du moins comme une faute de goût. Pourquoi travailler sur le terrorisme quand existent tant d'autres sujets "propres" ? L'universitaire en question devra accepter un interrogatoire en règle et on l'accusera vite de transformer la réflexion en investigations journalistiques ou pis encore d'être en collusion avec les services de police et les services secrets. Qu'il travaille sur les grèves, les manifestations, les émeutes, la répression, la guérilla ou la guerre, et le voilà blanchit! L'illégitimité particulière du terrorisme se transmet-elle magiquement de l'objet d'étude à l'observateur de cette forme de violence politique ? On pourrait le croire. Et pourtant, à condition de prendre le recul nécessaire pour ne pas interpréter à chaud les événements, à condition aussi de ne pas accepter de se transformer en "expert" devant des médias avides de trouver des personnes se substituant aux policiers et aux magistrats lorsque ceux-ci refusent de parler [1], il est tout à fait possible d'étudier cette forme originale de violence politique qu'est la relation terroriste [2]. En effet, contrairement à une idée reçue, les sources ouvertes, les possibilités d'entretiens avec les anciens acteurs, étant donné la rapidité du cycle des actions et leur faible ampleur, sont beaucoup plus grandes que pour des études sur la quérilla ou a fortiori la répression étatique. A propos des attentats qui se sont déroulés en France en 1985/1986, grâce aux documents des procès judiciaires, grâce aux différents témoignages de certains acteurs, on est en mesure quelques années après de connaître avec suffisamment de précisions les événements pour pouvoir proposer une grille de lecture explicative [3].

ELEMENTS D'HISTOIRE

La série d'attentats et l'indétermination des services français

Les attentats de décembre 1985 et la criminalisation :

A priori, dans la continuité des attentats du 23 février 1985 (magasin Marks & Spencer : 1 mort, 14 blessés) [4] et du 9 mars (cinéma Rivoli Beaubourg : 18 blessés), le double attentat des magasins "Galeries

Lafayette" et "Printemps Haussmann", le 7 décembre (43 blessés), ouvre, semble-t-il, une nouvelle série d'attentats qui, en quatre vagues, frappera la France jusqu'en septembre 1986 [5]. Mais, au départ, les enquêteurs ne pourront le deviner et s'orienteront vers deux pistes principales ; la première sera celle du groupe Abou Nidal en raison des soupçons pesant sur la responsabilité de ce groupe dans l'attentat Mark & Spencer ; la seconde, privilégiée officiellement, sera celle d'un acte commis par un déséguilibré comme dans les attentats du BHV. A l'appui de cette dernière thèse, les enquêteurs avançaient le caractère artisanal des engins incendiaires (bidons d'essence avec un peu de matière explosive et un petit détonateur actionné par un réveil), et une tentative identique l'année précédente au moment des fêtes de Noël. De plus, aucune revendication crédible n'était apportée sinon un coup de téléphone du Front de libération de la Palestine/groupe Abou Abbas et un autre de l'ASALA. Le juge Marsaud, chargé de l'enquête, était pourtant d'un avis différent et sceptique sur cette thèse de l'acte d'un fou, qui arrangeait les autorités. En effet, la matière explosive retrouvée était du C4 comme au Liban et l'on découvrait aussi des fragments d'un journal koweïtien Al Quabas qui enveloppait la machine incendiaire. L'hypothèse du Djihad islamique devenait alors crédible. Néanmoins, rien ne venait confirmer matériellement cette croyance. Il faudra attendre les attentats de février 1986 pour que l'hypothèse prenne corps.

Les attentats de février 1986 et la piste iranienne :

Le 3 février 1986, un attentat à la galerie marchande de l'Hôtel Claridge situé sur les Champs-Elysées, faisait 8 blessés et était revendigué par le "Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient", ou "CSPPA". Le même jour, une tentative d'attentat par explosif était découverte dans les toilettes du troisième étage de la Tour Eiffel. Etait-ce un raté technique ou un avertissement? Les hypothèses se multiplieront, toujours est-il que l'on remarquera dans chaque série d'attentats au moins un raté; ce qui aura, outre l'absence de victimes, des conséguences positives pour l'enquête qui disposera de plus de matériaux techniques d'identification. Le lendemain, 4 février, une explosion ravageait la librairie Gibert Jeune faisant 5 blessés et le 5 février une autre frappait le magasin FNAC Sport du Forum des Halles faisant 22 blessés. Les deux attentats étaient aussi revendiqués par le CSPPA. Bien que l'on évoque au départ des vengeances d'employés pour la librairie Gibert, très vite cette fois l'enquête s'oriente vers les milieux chiites iraniens, tunisiens et libanais en France, ainsi que vers le Koweït peuplé de très nombreux Chiites iraniens (une commission rogatoire internationale

est demandée à l'époque). Une série d'interpellations est ordonnée le 14 mars par le juge Marsaud à la suite de l'attentat de la galerie Claridge. Elle vise de nombreuses personnes appartenant au foyer Ahl El Beit, foyer qui sert de lieu de rendez-vous à l'intégrisme chiite, et qui fut dirigé par le frère de Cheikh Fadlallah [6]. Mais aucune charge ne peut être retenue contre les personnes interpellées qui seront libérées et expulsées. En effet, ce n'est que bien plus tard que l'on apprendra que l'on avait appréhendé en même temps les principaux responsables du réseau logistique des attentats et le poseur de bombe. Comme en décembre 85, les attentats sont commis avec des moyens artisanaux, poubelle piégée au Claridge... et sur la base d'un explosif, le C4, mélange d'octogène et d'hexogène. La DGSE révèlera qu'il s'agit du même explosif que celui qui avait été employé pour détruire une voiture devant l'ambassade de France au Liban le 12 décembre 1983. Le gouvernement français prend alors la mesure des événements et ne cherche plus, comme en décembre, à les dissimuler en les criminalisant. Il estime qu'il s'agit d'un message du Djihad essentiellement lié à la libération des membres de son organisation emprisonnés au Koweït, et dont on vient d'annoncer la condamnation à mort, ainsi qu'une pression supplémentaire sur la France pour qu'elle libère Anis Naccache, puisque le marchandage des otages français au Liban ne semble pas suffisant. La presse révèlera, quant à elle, que ce changement de politique gouvernementale tient au fait que le 5 janvier 1986 était prévue une libération de nos otages contre l'ensemble du commando Naccache et la libération des prisonniers du Koweït. Officiellement le gouvernement refusa la transaction dévoilée par la presse six mois plus tard car il considérait excessive les exigences du Hezbollah mais une thèse officieuse voudrait que l'opposition de droite de l'époque ait saboté la transaction en proposant d'accepter toutes les conditions lorsqu'elle arriverait au pouvoir. Elle y accède le 16 mars avec une très courte majorité à l'Assemblée Nationale. Le 17 mars les attentats recommencent.

Les attentats de mars 1986 et la piste Abdallah :

Le 17 mars, date de la nomination de Jacques Chirac comme Premier ministre, un attentat vise le TGV, alors qu'il circulait à hauteur de Brunoy, et fait 9 blessés. Le 20 mars, une bombe explose dans la galerie Point Show des Champs-Elysées faisant 2 morts dont Nabil Dagher fiché comme membre des FARL et 29 blessés. Le même jour, une tentative d'attentat est déjouée de justesse à la station Châtelet du RER, un des voyageurs étant intrigué par un paquet suspect. Une fois encore tous ces attentats, sauf ceux ratés, sont revendiqués par le CSPPA et le C4 entre dans leur composition. Sans indice, la police et le

nouveau gouvernement français restent impuissants devant la troisième vague d'attentats de 1986, d'autant qu'immédiatement au pouvoir, ils multiplient les contacts avec les ravisseurs des otages, font des concessions et croient que les Iraniens leur en sont reconnaissants [7]. Dès lors l'enquête s'oriente vers d'autres pistes délaissées et privilégie cette fois l'hypothèse du clan Abdallah dont le frère Georges Ibrahim est sous les verrous de la justice française malgré des promesses officieuses de libération en contrepartie du fils de Gilles Peyrolles relâché par les FARL. Persuadé que la famille Abdallah, flouée par ce marché de dupes [8], est derrière ces attentats, le gouvernement prend des contacts avec les Algériens et les Syriens pour qu'ils calment les FARL et les surveillent. Or, à partir de cette date, une accalmie semble enfin se produire, comme si la commission des attentats avait partie liée avec les péripéties du procès de Georges Ibrahim Abdallah.

Les attentats de septembre 1986 et la piste syro/abdalienne :

Du mois d'avril au mois d'août, le nouveau gouvernement français respire. Il pense avoir trouvé la solution pour prévenir les attentats à Paris en faisant surveiller les Abdallah par les Syriens. Aussi, la quatrième vague d'attentats, de loin la plus meurtrière, le prendra-telle totalement au dépourvu et provoquera-t-elle le sentiment d'avoir été trahi par la Syrie. En effet, l'organisation ou les organisations qui s'abritent derrière le sigle CSPPA, recommencent à frapper Paris comme jamais auparavant. La série s'ouvre par un attentat raté dans le RER à la station Gare de Lyon le 4 septembre. Quatre jours plus tard, le 8 septembre, un attentat vise le bureau de poste de l'Hôtel de ville de Paris faisant 1 mort et 21 blessés. Quatre jours après, le 12 septembre, un attentat frappe les locaux de la Cafétéria Casino au Centre commercial de la Défense et fait 54 blessés. La série s'intensifie encore avec des dates plus rapprochées. Le 14 septembre, un attentat est déjoué au Pub Renault sur les Champs-Elysées mais 2 policiers et 1 serveur sont tués et un autre serveur blessé par l'explosion de l'engin déplacé. L'attentat, sinon, aurait fait beaucoup plus de victimes. Le 15 septembre, un attentat vise les locaux du Service des permis de conduire de la préfecture de police à Paris faisant 1 mort et 56 blessés. Enfin le 17 septembre, l'attentat commis devant le magasin Tati, rue de Rennes clos la série, et se révèle le plus meurtrier de tous : 7 morts et 55 blessés. Tous ces attentats sont revendiqués par le CSPPA et par un groupe qui s'intitule "Partisans du droit et de la liberté". Le gouvernement effaré par la violence de ces attaques ne sait plus que penser et a du mal à imaginer qu'une famille libanaise puisse, pour faire libérer un frère emprisonné, aller jusque-là. On suppose très

rapidement qu'il a fallu des soutiens étatiques importants pour cette campagne d'attentats et toutes les pistes redeviennent ouvertes : action iranienne par l'intermédiaire du Hezbollah, vengeance des frères Abdallah plus ou moins aidés par d'autres organisations comme l'ASALA, action syrienne par l'intermédiaire des FARL... Cette dernière hypothèse sera privilégiée tant dans les médias que dans les discours des premiers jours du gouvernement français, où le langage guerrier fait des ravages. Seulement, face aux protestations syriennes, le gouvernement revient très vite à la thèse des frères Abdallah sans soutien syrien, au grand déplaisir des médias, et se tiendra à cette thèse jusqu'à la découverte des véritables responsables de tous ces attentats : le réseau Ali Fouad Saleh [9].

Les auteurs des attentats

La nouvelle série prévue en 1987 :

Peu après la condamnation à perpétuité de Georges Ibrahim Abdallah, une nouvelle série d'attentats était prévue. Elle devait ensanglanter à nouveau Paris. A cet effet, le responsable du groupe Ali Fouad Saleh devait recevoir de Mohamed Ali Hamade, en Allemagne, du nitrate de méthyle, explosif liquide très instable, mais très puissant. Etant donné l'importance des stocks retrouvés, la série prévue aurait été sans doute bien plus longue et bien plus sanglante que celle de septembre [10]. Mais la DST réussira à interpeller les coupables avant qu'ils ne commettent de nouveaux attentats et elle démantèlera le réseau logistique de l'organisation travaillant en France en retrouvant quasiment toutes leurs caches. Grâce à ce succès dont la police et le gouvernement avaient bien besoin, on sut mieux comment les autres attentats avaient été réalisés, puisque, parmi les personnes interpellées, certaines admirent que leur groupe était responsable sur le plan logistique de l'ensemble des opérations menées sur le territoire français depuis décembre 1985. Pourtant la presse, si elle applaudit à l'arrestation des coupables, ne revint pas sur les interprétations erronés qui l'avait quidée depuis plus d'un an (mars 1986 - juin 1987) et, finalement, on se rend compte que l'information sur les véritables coupables des attentats a été bien moins importante que celle sur les fausses pistes [11]. Au départ, la découverte du groupe Ali Fouad Saleh repose sur deux indices différents qui se recouperont. Tout d'abord, une des personnes interpellée en février 1986, nommée Lofti Ben Khala, et plus ou moins suivie par les Renseignements généraux depuis, vint se présenter en février 1987 pour proposer des renseignements sur les attentats de septembre, moyennant finances. Lofti aurait été en contact avec les Iraniens (Rechari et Rafigh Doust) à

Téhéran. Ce dernier aurait parlé d'un "plan" élaboré par les Iraniens pour frapper la France en réponse au prêt par celle-ci des Super étendards à l'Irak afin de détruire le terminal pétrolier iranien de Kharg, et aurait fourni un document iranien faisant l'éloge des actions clandestines menées à Paris par le Hezbollah [12]. Lofti, revenu en France, et fort de ses contacts iraniens, réussit alors à s'infiltrer au sein du réseau clandestin et désigne à l'attention des services de police un groupe d'individus qui avait un appartement au 44 bis rue de la Voute dans le 12ème arrondissement, appartement qui était officiellement une école coranique. La DST pose des écoutes téléphoniques et des micros et le 21 mars 1987, apprend que les membres du réseau vont déplacer les explosifs stockés dans l'appartement. Une discussion s'en suit pour savoir s'il faut remonter la filière le plus longtemps possible ou les arrêter compte tenu du risque qu'ils représentent. M. Pandraud choisit cette dernière solution et la DST arrête les principaux responsables du groupe Ali Fouad Saleh, c'est-à-dire lui-même, un employé de restaurant Mohamed Aïssa et un chauffeur de taxi, Hassan Aroua. Dans le flagrant délit on trouve des bouteilles d'explosif liquide identiques dans leur conditionnement à celui du groupe Hamade en Allemagne. Le lendemain les interpellations se poursuivent : On arrête la femme d'Ali Fouad Saleh, Karima Fehari; Mohamed Mouhajer, ex-responsable du Centre culturel iranien de la rue Jean Bart, fermé en 1983 et libraire depuis [13] ; un gérant de société de parfums, Fetih Bourguiba, ami d'Ali Fouad Saleh, (plus deux autres personnes qui seront très vite relâchées). Hassan Aroua et Fetih Bourguiba, dès le premier jour de l'arrestation, chargeront Ali Fouad Saleh et reconnaîtront le rôle du groupe dans les attentats de septembre. Ils indiqueront aussi à la police le nom de code de plusieurs Libanais qui auraient, eux, commis directement les attentats puis seraient repartis. Parallèlement à ces événements, les services français recevaient de leurs homologues ouest-allemands, en janvier 1987, des renseignements concernant les liens qui existeraient entre le groupe Hamade arrêté en RFA le 13 janvier pour détention d'explosifs et le groupe français [14]. Selon le Bundeskriminalant [15] les explosifs d'Hamade étaient destinés au groupe parisien après un passage par Frankfort et auparavant par Chypre et le Liban. Le groupe Hamade en RFA avait en effet comme mission, semble-t-il, d'approvisionner en armes et en argent les autres groupes européens et l'on retrouvera plusieurs numéros de téléphone du groupe Fouad Saleh chez Hamade : tout d'abord celui de Ali Fouad Saleh lui-même sous le pseudonyme d'Ali el Tounsy (le Tunisien), ensuite celui de Mehdi Diab à l'adresse de Fetih Bourguiba, et, enfin, celui d'Hussein Mazbou sous la fausse identité qu'il employa à plusieurs reprises Hassan Ali. De plus le conditionnement des explosifs, les sacs servant

à les transporter et les modalités de falsification des passeports sont identiques dans les deux groupes. A ce stade, il est impossible de croire à des coïncidences. Les deux groupes Hamade et Fouad Saleh coopéraient étroitement. Le groupe Hamade convoyant les explosifs (du nitrate de méthyle) jusqu'en France et de la drogue soit pour s'autofinancer, soit parce qu'un des frères Hamade au Liban dirige une filière de drogue.

Les arrestations du groupe Fouad Saleh :

Après l'arrestation du 22 mars, les policiers vont remonter la filière tant sur le plan des autres membres du groupe Fouad Saleh que sur celui des caches d'explosifs. Tout d'abord, malgré le mutisme obstiné de Fouad Saleh, ils reconstituent son itinéraire. Celui-ci, né à Paris le 10 mai 1958, de nationalité tunisienne, a passé toute son enfance à Tunis qu'il ne quittera que pour l'Iran en 1982. Après un bref séjour à Qom, il revient à Tunis d'où il repart immédiatement pour Paris. Très lié au renouveau coranique de la capitale et à la création de nouvelles mosquées, il se lie d'amitié avec Mohamed Mouhajer, étudiant libanais en philosophie à la Sorbonne qui a suivi, lui aussi, des cours à l'université de Qom en Iran. Ce dernier l'aide à repartir à Qom pour un séjour plus long et lui fait rencontrer à cet effet Vahid Gordji, attaché à l'ambassade d'Iran. Vahid Gordji obtiendra pour Fouad Saleh une bourse d'études pour Qom où il restera un an. Là-bas ces rapports avec les autorités iraniennes sont sujet à controverse, toujours est-il qu'officiellement Ali Fouad Saleh est emprisonné à la mi-1984, puis expulsé vers la France [16]. Il y arrive en mai ou septembre. Devant l'esplanade du centre Beaubourg où il se lance dans la prédication, il rencontre Mohamed Mehdi, "combattant" du Hezbollah libanais. Mohamed Mehdi revient entouré d'autres de ses amis pour écouter Fouad Saleh dont l'ardeur dans les prêches attire un nombre important de personnes. Il lui fait rencontrer Alaa Alaeddine, Sami Slim et d'autres membres du Hezbollah. Parallèlement, Fouad Saleh retrouve Abdelhamid Badaoui, étudiant marocain qu'il avait connu en 1982 et lui présente certaines de ses relations, tunisiens comme lui : Aïssa et Aroua. S'agissait-il dès cette époque pour lui de recruter sur ordre du Hezbollah ou ces derniers étaient-ils dans l'ignorance des attaches de Fouad Saleh avec les Libanais et le prenaient-ils simplement pour un homme inspiré par la foi religieuse ? Il est difficile de trancher. Plusieurs membres du groupe, interpellés par la police, se défendront de connaître exactement les activités de Fouad Saleh, et auraient entreposé ses affaires sans savoir ce qu'elles contenaient. Ils auraient voulu aider un passionné de Dieu, sans logement, vivant en vendant des fruits dans le métro et n'auraient pas compris qu'Ali Fouad Saleh

se servait de leur hospitalité pour entreposer chez eux des explosifs [17]. Toujours est-il que la délation interne entre les membres du réseau va prendre un tour extraordinaire et va permettre à l'enquête de progresser rapidement. Grâce à l'étude du carnet d'adresses de Fouad Saleh et aux déclarations d'Aïssa et d'Aroua qui, immédiatement, chargent Fouad Saleh et se disent innocents malgré le flagrant délit, les policiers pourront interpeller à nouveau plusieurs personnes: Tout d'abord, Omar Agnaou et Abdelhamid Badaoui, tous les deux Marocains. Badaoui accepte de parler s'il peut bénéficier de la loi des "repentis" et va encore plus loin que ceux qui s'étaient dissociés. Il affirmera avoir été trompé par Fouad Saleh au départ puis avoir pris peur des conséquences ensuite lorsqu'en septembre 1986, il aurait compris enfin que son ami était à la tête de l'organisation qui commettait les attentats à Paris. Il se dit "soulagé" et accepte de témoigner contre les autres accusés. Il donne ainsi le nom de code d'un des opérationnels venu du Liban, Bassam, et révèle une cache dans la forêt de Fontainebleau. Peut-on pour autant croire à la bonne foi de Badaoui et n'y voir qu'un individu trop confiant manipulé par le réseau ? Difficile. Badaoui a entreposé chez lui, outre les sacs ayant servi au transport du C4, des connecteurs de piles identiques à ceux des attentats ratés et surtout il reconnaîtra s'être défaussé des sacs d'explosifs au profit d'Agnaou car il ne voulait pas garder ces sacs chez lui! Agnaou reconnaîtra avoir eu les sac d'explosifs et confondra Badaoui en assurant que ce dernier l'avait prévenu de leur nature dangereuse. La forte délation des membres du groupe entre eux change l'image que la presse a voulu donner du réseau Fouad Saleh. Contrairement à une idée reçue et amplifiée par les médias, braqués exclusivement sur les imprécations d'Ali Fouad Saleh, le groupe n'est pas soudé par une croyance dans la vertu de la Révolution iranienne et par le chiisme. Il ne s'agit nullement, au cas près de Fouad Saleh, de "fanatiques". Leur foi, si elle existe, n'a rien d'exaltée. Plusieurs ne sont guère pratiquants et consomment de l'alcool... Ils sont de confessions différentes : chiites et sunnites. L'examen précis du dossier met à mal l'image d'un groupuscule animé par la foi religieuse et prêt à se sacrifier à la Cause. La faible solidarité du groupe fait d'ailleurs hésiter sur le vocabulaire. Seul semble-t-il Fouad Saleh est convaincu de la justesse de la cause qu'il défend, les autres, complices, l'aident mais feignent de ne pas comprendre la portée de leurs actes. Tout leur système de défense reposera sur ce point. Nous sommes loin des procès politiques et militants. S'agit-il même d'une organisation structurée ou d'un réseau lâche de relations ? A part Fouad Saleh, qui agit par conviction? A priori, personne dans le groupe des individus interpellés de nationalité tunisienne et marocaine [18]. A cet égard, l'attitude des Maghrébins recrutés par

Fouad Saleh contraste avec celle des six Libanais qui seront interpellés. Refusant de reconnaître une quelconque participation aux attentats, les Libanais (Alaa Alaeddine, Anwar Jomaa, Nasser Reda Hachem, Farid Roumi, Tashin Saad et Sami Slim) auront un système de défense plus serré et admettront simplement avoir rencontré dans diverses occasions Ali Fouad Saleh. Plusieurs d'entre eux fréquentent le foyer Ahl El Beit, appartiennent au Hezbollah et ils sont sans doute plus au coeur du réseau clandestin que les membres marocains et tunisiens arrêtés. Pourtant la presse, à l'époque de leur arrestation comme lors du procès, les laissera dans l'ombre car les charges retenues contre eux sont très légères et qu'ils apparaissent à beaucoup comme de simples comparses. En effet, la presse insiste sur la nationalité maghrébinede certains membres du réseau pour dresser un tableau pour le moins ambigu des rapports entre terrorisme et immigration. Elle fantasme sur les communautés relais implantées en France par les Etats étrangers et un certain nombre de "spécialistes" du terrorisme lui emboîtent le pas ou la précèdent [19]. On cherche à persuader l'opinion que le réseau Fouad Saleh vit comme un poisson dans l'eau au sein des immigrés et que c'est là qu'il recrute. Les manchettes de journaux sur l'intégrisme se multiplient... Pourtant, là aussi une lecture attentive des documents montre à quel point il fut difficile à Fouad Saleh de recruter et comment les agents opérationnels durent venir du Liban. En exagérant, on pourrait presque dire que la compréhension véritable du réseau Fouad Saleh passe par l'idée qu'il fut justement impossible de recruter dans l'immigration française car celle-ci n'adhérait en rien, même chez les plus radicaux, au projet d'une "sale guerre" contre les Français [20]. Fouad Saleh n'a pu convaincre que quelques proches et encore en leur cachant en grande partie la vérité. Le Hezbollah a dû faire appel à des membres de son organisation à Paris et à des membres venus du Liban pour commettre les attentats. Il y a altérité des réseaux sociétaux, transfert quasicomplet d'hommes et de matériels sans réelle infrastructure sur place, ce qui explique en grande partie les faiblesses du réseau. Celui-ci n'arrive pas à s'internaliser, à mordre sur l'immigration en France.

Les indices concernant la participation d'auteurs libanais :

D'après ce que l'on peut savoir, l'équipe maghrébine de Fouad Saleh n'avait donc qu'un rôle de soutien logistique, elle n'a ni déposé les explosifs, ce qui serait le fait de plusieurs Libanais venus puis repartis immédiatement dans tous les cas, ni écrit les revendications du CSPPA ou du PDL, ce qui serait le fait d'une troisième équipe restée à Beyrouth et d'un seul scripteur à Paris qu'aucune investigation ne permettra de trouver [21]. Tout ce que l'on sait du groupe libanais se

réduit à peu de renseignements tirés des confessions des "repentis" : six noms (Nizar El Zein, Ibrahim Akil dit Tashin ou Ali Ghosn, Mohamed Mehdi Diab dit Abou Amer, Ali Hassan, Hussein Mazbou et Haïdar Habib dit Bassam ou Nasredin ou Nasser Eddine) et un numéro de téléphone au Liban renvoyant à un quartier contrôlé par le Hezbollah, où les otages français passèrent une partie de leur détention [22]. Informations vérifiées par la police de l'air et des frontières qui, effectivement, retrouva ces noms dans des vols précédant de peu les principales séries d'attentats. De plus, on sait par Badaoui qu'Habib Haïdar, l'artificier du groupe libanais, vint chez lui chercher des explosifs au moins à deux reprises en mars, puis en septembre, après que, le 15 juin, Fouad Saleh ait ramené un nouveau chargement. Seulement, de nombreux points obscurs subsistent : quels étaient les liens entre les deux équipes, la libanaise opérationnelle et l'équipe logistique Fouad Saleh ? A part Fouad Saleh, y avait-il d'autres contacts en France pour les poseurs de bombe? Quels étaient les liens entre l'équipe Fouad Saleh et l'équipe Hamade? Comment ont transité les explosifs, les armes, l'argent et les hommes nécessaires à la commission des attentats ? Les poseurs de bombes étaient-ils des mercenaires payés ou des individus idéologiquement motivés et appartenant au Hezbollah? De qui recevaient-ils leurs ordres et quelle marge de manoeuvre avaient-ils ? Ont-ils choisi euxmêmes les cibles, ou leur a-t-on dit où frapper? Plus "professionnelle", l'équipe libanaise, si tant est qu'elle ne se réduit pas à un homme, semble avoir fait attention à ne pas être trop en contact avec d'autres personnes que Fouad Saleh, même si certains durent rencontrer Badaoui et Agnaou pour récupérer les explosifs cachés chez eux. On peut d'une certaine manière distinguer deux périodes : les attentats de décembre 85 et février 86 dont le maître d'oeuvre serait Hussein Mazbou et après l'expulsion de celui-ci, les attentats de mars et septembre 86 dont l'artificier serait Habib Haïdar dit Bassam. Hussein Mazbou, haut responsable du Hezbollah et un des chefs de leur service secret serait venu à Paris en mai 1985 où il aurait remis une valise d'explosifs à Fouad Saleh qui l'aurait déposée chez Badaoui. Au mois d'octobre Ibrahim Akil, alias Ali Ghosn rejoignait Mazbou à Paris en compagnie d'Hassan Ghosn. Il est vraisemblable que les attentats de décembre 85 furent réalisés par cette équipe, en liaison avec quelques uns des Libanais cités plus haut et peut-être Ali Fouad Saleh. L'absence de crédibilité des premières revendications laisse penser à une phase de "test" avant de se lancer dans la campagne de février. Hussein Mazbou devait en effet revenir fin janvier à Paris pour programmer l'ensemble des attentats et en faire une "campagne" programmée sur plusieurs mois, mais le réseau était désorganisé par l'expulsion de Mazbou en février. On envoyait alors à la place de

Mazbou, Habib Haïdar, membre plus obscur du Hezbollah, parlant mal le français..., pour prendre la place de responsable des opérations et d'artificier du réseau. Le rôle d'Ali Fouad Saleh fut alors sans doute plus important car il devait assumer une partie des tâches qui auparavant incombait à Mazbou. C'est à cette époque semble-t-il qu'on lui donna le numéro de téléphone du quartier général du Hezbollah. Fouad Saleh accompagna Habib Haïdar chez Badaoui, le présentant sous le nom de Bassam et demanda à Badaoui de le laisser utiliser la valise. Aïdar repartira de Paris après le 20 mars, et les attentats cesseront. Pourquoi cet arrêt ? S'agit-il de laisser le temps au nouveau pouvoir français de négocier après lui avoir rappelé qu'il serait aussi la cible d'attentats ? Peut-être, même si l'on peut être surpris que le Hezbollah brouille en même temps les pistes. Une rationalité moins stratégique et plus prosaïque tient peut être à l'absence de plan programmé plus avant et à la nécessité d'en référer à Beyrouth. Comme en juillet et août, Badaoui et Agnaou s'en vont en vacances, les opérations sont repoussées à la rentrée [23]. Haïdar revient donc simplement au mois de septembre pour la nouvelle série d'attentats. Hormis Haïdar, combien étaient les Libanais venus du Liban? Etaient-ils en contact avec les Libanais de Paris ou simplement avec Fouad Saleh? Il est difficile de juger. Il semble en tout cas que chaque poseur de bombe ait été un (ou plusieurs) membre libanais actif du Hezbollah, agissant sur le territoire français et en repartant immédiatement, laissant le soin à Fouad Saleh de faire les repérages. La connexion avec le Hezbollah est donc quasiment certaine. C'est cette organisation qui a programmé les attentats en France en s'appuyant sur un réseau volant très limité (une ou deux personnes) et sur un réseau sur place lui aussi très réduit et dont l'allégeance tient à la seule personne de Fouad Saleh.

Les réseaux transfrontières mis au point par le Hezbollah : manque de moyens, amateurisme... mais efficacité malgré tout.

Il est délicat de se prononcer avec certitude sur les liens avec la direction officielle du Hezbollah libanais faute de preuve judiciaire mais les éléments réunis lors des procès français et allemand sont importants. Hussein Mazbou, Ibrahim Akil, Mohamed Mehdi, Hassan Ghosn, Abdelahdi Hamade [24] sont autant de responsables importants du Hezbollah. Ils entourent Igmad Moughnieh et cheikh Fadlallah. Ils sont à la tête de familles lourdement impliquées dans les prises d'otages occidentaux à Beyrouth et dans les détournements d'avions qui y sont liés. Aussi peut-on penser que les hommes entraînés à commettre des attentats, la planification de ceux-ci, l'origine des explosifs et des armes proviennent de la direction du

Hezbollah. Les poseurs de bombes, appartenant à des familles chiites connues pour leur appartenance au Hezbollah ou en étant très proches, sont venus à Paris avec des passeports libanais en bonne et due forme si l'on excepte le changement de photographie, et cela ne fait que mettre en lumière la faiblesse à l'époque des services de renseignements extérieurs français. Ils sont passés à travers les contrôles de frontières à plusieurs reprises sans véritablement être inquiétés si ce n'est Abas Hamade [25] en 1987. Les explosifs, quant à eux, ont suivi différentes filières selon les moments mais les grandes lignes sont identiques. On ne connait pas la manière dont ils sont passés en 1985 et comment la valise d'une trentaine de kilos de C4 a été convoyée. En revanche, on est particulièrement bien renseigné sur les transits d'explosifs qui eurent lieu fin 1986 et début 1987 et qui contribuèrent à faire chuter le réseau. Tout d'abord il faut rappeler que les déclarations de Badaoui lors du procès ont permis de comprendre pourquoi les attentats s'étaient arrêtés après la rue de Renne en septembre 1986. On s'était beaucoup interrogé en supputant des accords secrets entre le gouvernement français et les poseurs de bombes..., la raison plus prosaïque fut que le réseau n'avait plus d'explosifs et que Fouad Saleh et Haïdar Habib furent obligés de partir à Beyrouth pour rendre compte de leurs actions et pour en recommander. Les nouveaux stocks d'explosifs qui arriveront à partir d'octobre 1986 ne sont plus composés de C4 mais, d'une part de pentrite et d'autre part de nitrate de méthyl. L'importation de l'explosif solide (la pentrite) se fera par le biais de rouleaux d'imprimerie dans lesquels on masquera l'explosif. Le 30 septembre 1986, un premier colis d'une soixantaine de kilos part de Beyrouth expédié par la société AKS (Abdul Karim, Hussein Jaafar) via le transitaire C/Itoh dirigé par Tony Daoud. Il est envoyé en France à une société franco-libanaise : la CSC dirigée par Sadek Kronfol. Ce dernier, dont la société est en liquidation judiciaire fait affaire habituellement avec l'entreprise Nassar dont le gendre est Toni Daoud. Choisi en fonction de liens personnels des membres du réseau plus qu'en raison d'une couverture officielle solide (la société est en liquidation judiciaire), Kronfol fait récupérer à Orly frêt le 22 octobre les deux colis du premier arrivage et les entrepose dans sa société, avenue des champs-Elysées. Il les stocke en attendant qu'Habib Haïdar vienne les chercher sous le nom d'Abbas Nasredine le 25 novembre. Un deuxième colis partira de Beyrouth le 9 novembre en suivant le même trajet mais la lettre de transport aérien n'arrive pas à Kronfol et le colis est stocké dans les entrepôts de la Chambre de commerce à Orly le 21 novembre. Kronfol téléphone à la société France Handling afin qu'ils récupèrent le colis le 8 décembre et qu'ils le gardent en attendant que la société DEFIE leur dédouane. Cette société le fait le 18 décembre. Haïdar essaie le 18 d'aller

chercher les colis mais n'ayant pas de lettre de transport aérien, il s'en voit refuser l'accès. Il téléphone à Kronfol qui lui en remet une et le 19 décembre le deuxième colis est récupéré par Haïdar et Aroua, ce dernier devant mettre de sa poche pour payer la facture car Haïdar n'a pas pris assez d'argent sur lui. Les explosifs sont alors convoyés jusque chez Bourquiba. Là les colis sont découpés et l'explosif est réparti dans des sacs afin d'être enterrés dans des poubelles qui ont été préalablement enfouies en forêt de Fontainebleau au début du mois. Ces poubelles seront retrouvées par la police scientifique de la DST après les indications de Badaoui et Aroua. Le 26 mai 1987, une première poubelle scellée avec du goudron et contenant 8,79 kg d'explosif et 6,5 kg d'héroïne, mélangés à de la caféine sera retrouvée par les équipes de police. Une seconde, vide, le sera le 29 décembre. Elle contenait, après examen, des traces de tolite, l'explosif utilisé contre le bureau de poste de l'Hôtel de ville et le pub Renault. L'importation du nitrate de méthyle se fera via l'Allemagne par l'équipe Hamade. Les deux frères Hamade se chargeaient du conditionnement du nitrate de méthyle dans des bouteilles d'Arak et les acheminaient du Liban en Allemagne, en Sarre, à la frontière française, via l'aéroport de Larnaca. Là elles étaient convoyées semble-t-il par deux hommes, Youssef Mechref et Mohamed Mehdi Diab, vers la France et remises à Fouad Saleh [26]. Il est impossible de ne pas s'interroger sur le côté artisanal des transferts d'explosifs. Nous sommes très loin de l'organisation de groupes comme le FPLP ou Abou Nidal. Nous le sommes encore plus d'un groupe soutenu par un Etat et qui pourrait user de la valise diplomatique pour convoyer les explosifs. Il résulte de cette description une impression d'amateurisme, de "trafic" qui renvoie beaucoup plus aux techniques habituelles des réseaux transnationaux de la diaspora libanaise qu'à des pratiques étatiques [27]. Mais cet amateurisme a ses avantages, il se perd dans la foule des "petites combines" habituelles au milieu et n'éveille pas l'attention des services de police qui, en revanche doivent surveiller de près les allées et venues des "diplomates" du Moyen-Orient. Bref on voit à quel point les pratiques mercantiles habituelles du Liban, fortement liées au clientélisme, à l'interconnaissance, à l'absence de règles juridiques, au paiement en liquide, aux "arrangements", moulent les comportements des membres du réseau libanais. Ainsi, les logiques transnationales d'acteurs subétatiques (libres de souveraineté) n'en sont pas moins plus difficiles à détecter pour des Etats que les techniques habituelles d'infiltration de services secrets adverses. Ces éléments matériels remettent en cause l'idée d'un soutien actif des Iraniens aux attentats de 86. On peut même penser que c'est la croyance en ce soutien qui explique les erreurs d'analyse (donc de surveillance) qui ont été faites à l'époque et qui se prolongent actuellement dans les milieux policiers

et judiciaires. Croyant à une "affaire d'Etats", ils ne peuvent en effet raisonner que dans le cadre de l'interétatique, des relations internationales classiques et ne sont pas à même de penser l'interpénétration des sphères transnationales et étatiques, caractéristique de notre époque. Cela les amène sans doute à surévaluer le rôle des Iraniens en voyant en eux un gouvernement homogène, rationnel, chef d'orchestre clandestin d'une stratégie indirecte, bref en lisant les actions des organisations, des communautés et des factions moyen-orientales par le prisme déformant de la thèse de l'internationale terroriste2 [28]

Les indices concernant la participation directe des Iraniens dans les attentats :

Avec la découverte du réseau Fouad Saleh/Hamade, remontant jusqu'au Hezbollah libanais, la piste d'une participation iranienne directe aux attentats fut relancée. Le gouvernement comme les médias furent persuadés que l'Iran parrainait les opérations Fouad Saleh Hamade par l'intermédiaire du Hezbollah et même qu'il avait un agent sur place donnant les ordres d'opérations au groupe Fouad Saleh, cet agent s'appelant Vahid Gordji. Ce que l'on a appelé l'"affaire Gordji" doit être resituée dans ce cadre pour comprendre comment, de dérapages en dérapages, la France et l'Iran ont abouti à la rupture des relations diplomatiques [29]. Au départ, le juge Boulougue s'interroge sur les liens qui unissent Ali Fouad Saleh et Mohamed Mouhajer. Ce dernier, qui a hébergé chez lui Fouad Saleh de novembre 1985 à janvier 1986, est-il lié aux attentats ? A priori, Mouhajer ne fait que de la propagande religieuse, mais il a été, lui aussi, à Qom, il a aidé à plusieurs reprises Fouad Saleh et est très lié au Hezbollah dont son frère est un des trésoriers. La DST commence donc à enquêter plus sérieusement sur Mouhajer, et découvre qu'il est en liaison constante avec un attaché d'ambassade, Vahid Gordji, officiellement simple traducteur, mais officieusement numéro deux de l'ambassade d'Iran, chargé par l'Iran de négocier avec les diplomates français dans l'affaire des otages. De plus, on découvre que Mouhajer est parti en RFA pour acheter une BMW gris foncé au nom de Vahid Gordji début septembre 1986. Or, certains témoins de l'attentat de la rue de Rennes, dont Mme Besse, affirment avoir vu une BMW noire suspecte démarrer en trombe après l'attentat. Circonstance aggravante, l'enquête révèle que Vahid Gordji a fait repeindre sa BMW en couleur claire fin septembre 1986 par Mohamed Moussaoui (petit neveu de Hussein Moussaoui, un des principaux responsables iraniens) qui s'est enfui peu après de France et, sous une fausse identité, a réclamé l'asile politique à la Suisse. C'en est assez pour que le juge Boulouque décide d'entendre

Vahid Gordji comme témoin et demande son interpellation. Seulement, cette interpellation gêne considérablement les négociations sur les otages et, selon Charles Villeneuve, des représentants du ministère de l'Intérieur font savoir au juge qu'il serait malséant de l'interroger. Lorsque, le 2 juin 1987, les enquêteurs envoyés par le juge arrivent au domicile de Vahid Gordji, celui-ci n'y est plus. On saura plus tard qu'il s'est réfugié à l'intérieur de l'ambassade pour y bénéficier de l'extraterritorialité. Mais pour l'instant, on ne sait où il a disparu et l'on constate seulement un vent de panique à l'ambassade d'Iran où plusieurs personnes qui, comme Vahid Gordji, ne sont pas des diplomates professionnels, et donc ne disposent pas de l'immunité diplomatique, s'enfuient pour gagner la Suisse. Les services français, interloqués par cette effervescence, supposent qu'ils ont effectivement trouvé les coupables iraniens et que ces derniers prêtent aux enquêteurs plus d'indices qu'ils n'en ont réellement. Charles Pasqua et Robert Pandraud, alertés, exigent que les Iraniens en fuite soient interpellés et raccompagnés jusqu'à leur ambassade en attendant plus ample information. L'ambassade est alors mise sous surveillance discrète, puis de manière publique et médiatique le 28 juin pour faire monter la pression. Le 2 juillet, furieux de cette mise en scène et de cette surveillance, les Iraniens font une conférence de presse où, coup de théâtre, Vahid Gordji réapparaît en tenant son rôle habituel de traducteur et parlant de lui à la troisième personne. Au cours de cette conférence de presse le responsable de l'ambassade, M. Hadadi, affirme que le diplomate Didier Destremeau a prévenu Vahid Gordji, ce qui lui a permis de regagner l'ambassade avant l'interpellation. Toute la presse s'empare alors de l'affaire et la traite sous deux angles : l'implication iranienne dans les attentats et les rivalités de services ou de ministères qui ont abouti à laisser partir Gordji. La situation devient alors inextricable. Le juge Boulougue exige que l'on renforce la surveillance de l'ambassade pour que Vahid Gordji ne puisse s'échapper. Le gouvernement [30], maintenant que les médias sont au courant, ne peut qu'abonder dans son sens, et désavouer officieusement Didier Destremeau qui nie énergiquement avoir prévenu Gordji mais sans être cru [31]. Les Iraniens, qui ont voulu jouer des médias contre le gouvernement français en créant la zizanie, sont pris au piège de l'escalade. Comme le gouvernement français ne relâche pas le siège de l'ambassade, et remet en cause la normalisation des relations qui passe par une limitation des ventes d'armes à l'Irak le 7 juillet, les Iraniens prennent en otage des diplomates français à Téhéran, et accusent, le 14 juillet, notre Premier secrétaire d'ambassade, M. Torry, d'espionnage, afin de procéder à un marchandage devant aboutir à la libération de Gordji. Seulement, le gouvernement français, loin de l'accepter, refuse l'échange entre

M. Torry et Vahid Gordji, car ce serait reconnaître la légitimité des prises d'otages de Français au Liban pour obtenir la libération d'individus jugés coupables par les tribunaux français [32]. La stratégie d'escalade continue donc avec l'envoi de la flotte française dans le Golfe et des attaques iraniennes contre un navire français, le "Ville d'Anvers", puis elle atteint son point culminant avec la rupture des relations diplomatiques, le 17 juillet. Seulement, durant ce temps, l'enquête judiciaire s'est poursuivie et les charges retenues contre Mouhajer et Gordji s'effondrent une à une. Tout d'abord Gordji, qui avait été soupçonné d'être le scripteur des textes de revendication du CSPPA, se voit innocenté par les graphologues. Ensuite, la BMW achetée en RFA ne semble pas être du même modèle que celle décrite par les témoins de la rue de Rennes. Le dossier judiciaire est alors quasiment vide. Même si de très nombreux points obscurs subsistent, il est impossible d'inculper Gordji. En revanche, il est nécessaire de l'entendre comme témoin. Le juge Boulougue, ayant refusé auparavant de l'entendre en se déplaçant dans les locaux de l'ambassade d'Iran ou du Pakistan, la seule solution possible est d'attendre sa sortie, de l'entendre puis de le relaxer, ce qui sera fait lors du dénouement de l'affaire avec les remous que l'on connaît, le juge Boulouque passant pour avoir plié devant le pouvoir politique alors qu'il avait des preuves dans son dossier [33], bien qu'en réalité il n'avait rien de concret sur le plan judiciaire. Si le juge n'a pas grand chose à se reprocher, il reste une question délicate. A partir de quand le gouvernement fut-il au courant que Gordji était hors de cause judiciairement? Et pourquoi dans ces conditions a-t-il continué la stratégie de l'escalade au lieu de celle de la négociation gu'attendaient les Iraniens? Il semble que Charles Pasqua, voyant l'affolement des Iraniens, ait supposé que Vahid Gordji était plus important qu'il n'y paraissait, et qu'il avait peut-être d'autres choses à se reprocher en dehors des attentats [34], par exemple l'élimination de moudjahidin du peuple de Radjavi l'opposant au régime de Khomeiny. Il décida alors, même après le 10 août, date à laquelle le juge Boulouque lui a fait part du dossier, de laisser les Iraniens dans l'incertitude en leur faisant croire que les charges contre Gordji étaient irréfutables, afin de s'en servir comme monnaie d'échange contre nos otages détenus au Liban : Gordji, sinon innocent du moins non coupable aux yeux de la justice contre nos otages. Le marché était, somme toute, moins déséquilibré que celui réclamant la libération de Naccache, véritable criminel condamné par la justice. Les Iraniens, inquiets pour le sort de Gordji et prêts à penser que le gouvernement français irait jusqu'à fabriquer de fausses preuves pour le condamner et impliquer l'Iran, fit alors pression sur le Hezbollah pour qu'il libère au moins deux otages : Augue et Normandin. Ces derniers étaient libérés le 28 novembre. Le

lendemain, Vahid Gordji était entendu par le juge Boulouque pendant deux heures, et prenait directement l'avion pour Téhéran. Les médias, persuadés de la culpabilité de Gordji, ne savaient s'il fallait louer ou blâmer Charles Pasqua de la libération de deux otages dans de telles conditions. Ils se retournaient donc contre les juges, affirmant que l'affaire Gordji gommait la fermeté de la condamnation d'Abdallah [35]. Finalement, il résulte de ces événements qu'il est impossible judiciairement de prouver l'implication directe de l'Iran dans les attentats bien que certains indices puissent conduire logiquement à eux. En effet, si les Iraniens n'ont pas directement commandité de Paris les attentats par l'intermédiaire de Gordji, il n'est pas impossible que certains d'entre eux (Rafigh Doust) en soient les commanditaires indirects, en dehors de tout rapport avec Khomeiny, par Hezbollah interposé, et à titre d'initiative personnelle. Simplement il est quasiment certain qu'ils n'ont pas fourni d'aide matérielle et que toute l'infrastructure logistique est venue du Hezbollah lui-même, ce qui explique les faiblesses et l'originalité des modalités de transfert choisies. De plus l'accumulation matérielle de preuves laissées en évidence dans les divers domiciles témoigne d'un amateurisme total. Cet amateurisme tranche lui aussi avec l'image d'un groupe de professionnels bien organisé, relais d'une puissance étrangère agissant sur le territoire français. Il met à mal les visions géostratégiques globales qui raisonnent sur le terrorisme comme pour les actions de services secrets et n'arrivent pas à penser le terrorisme comme logique de violence politique transnationale incluant des acteurs de niveaux hiérarchiques différents, caractérisés par leur asymétrie mais fortement impliqués dans leur totalité dans le jeu politique. C'est ce vecteur de transnationalité qui est sans doute le plus original et le plus nouveau dans la relation terroriste incluant des acteurs extérieurs qui parrainent une organisation écran. A ce titre, il nous faut maintenant essayer de tirer les lecons des attentats de 1986 et reconstruire intellectuellement la configuration des positions des acteurs au sein de la relation terroriste en analysant leurs motivations et leur coups tactiques [36]

Lire la suite

Maître de conférences des Universités à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, rédacteur en Chef de Cultures & Conflits

[1] Certains de nos collègues succombent malgré tout à la tentation de la notoriété facile, légitimant ainsi le soupçon des autres. Pour plus de

détails sur les conditions de production du savoir universitaire à propos du terrorisme, voir notre article "Terrorisme et antiterrorisme en France", Cahiers de la Sécurité Intérieure (1), avril-juin 1990.

- [2] Pour une approche théorique du terrorisme analysant sa spécificité à l'égard d'autres formes de violence, les mécanismes qui structurent les comportements des acteurs, les stratégies de ces derniers et l'obligation d'avoir une analyse relationnelle insistant sur l'échange des coups tactiques... voir Didier Bigo, Daniel Hermant, La relation terroriste, Etudes Polémologiques (47), 1988, 192 pages
- [3] Nous avons pu obtenir dans le cadre d'un contrat de recherche avec le ministère de la Recherche et l'Institut des hautes études de sécurité intérieure les deux réquisitoires du procès correctionnel du 9 mars 1990 et du procès criminel qui devrait se tenir l'année prochaine. Nous avons aussi depuis 1986 rencontré de nombreux responsables : Les juges Boulouque, Fourvel et Marsaud, les responsables de l'Unité de coordination et de liaison antiterroriste (UCLAT) MM. Querry et Tchividjian, des responsables du Quai d'Orsay, certains des intermédiaires choisis par les hommes politiques pour les négociations à propos des otages et des attentas de 86, à quoi il faut ajouter les livres témoignages de certains d'entre eux comme celui de Daniel Burdan, Neuf ans à la division antiterroriste, Paris : Laffont, 1990, ou les récits des otages...
- [4] Commis par Habib Mohamar qui se réclamera de l'organisation Abou Ibrahim, groupe du 15 mai, non revendiqué à l'époque
- [5] Certains enquêteurs font remonter la série à l'attentat du 9 mars dont s'occupe le juge Rivière, ce qui rendrait les attentats contemporains des prises d'otages au Liban.
- [6] Le foyer installé dans le 13ème arrondissement de Paris sera fermé en 1984, réouvert au Kremlin Bicêtre, dans la banlieue parisienne et définitivement interdit par Gilles Boulougue en 1987.
- [7] Ce qui est possible, mais n'empêche pas l'irritation des auteurs parisiens des attentats et la relance immédiate de ceux-ci au lendemain de l'interpellation et de la relaxe de certains d'entre eux ; relaxe qui renforce leur sentiment d'être protégés, d'avoir la baraka, bref d'être quasi-invulnérables, Cela pose la question cruciale des liens exacts entre les auteurs des prises d'otages et les attentats parisiens.

- [8] Il s'agit ici de la vision des Abdallah car faut-il le rappeler en ces temps de marchandage généralisé sous l'égide de l'ONU et en contradiction avec les déclarations des gouvernements depuis près de dix ans, rien ne justifie d'échanger un otage contre un responsable d'attentats.
- [9] Certains éléments troublants expliquent cet entêtement sur la piste Abdallah. Tout d'abord il est demandé sa libération sous son nom d'Abdel Kader Essaadi, Nabil Dagher appartenait au FARL, Jean-Paul Mazurier, avocat d'Abdallah renseignant la DST, affirme avoir vu chez son client une lettre du CSPPA, des témoins reconnaissent la photo d'Emile Abdallah (en fait Habib Haïdar qui lui ressemble fortement pour un oeil non exercé). Enfin et surtout, les services syriens et algériens correspondants de la DST persuadent celle-ci que les Abdallah sont bien les coupables et se posent en médiateurs pour en tirer Profit
- [10] D'autant que, simultanément, les services français démembraient discrètement une filière d'explosifs qui passait par la Côte d'Ivoire : sur ce sujet voir Didier Bigo, "l'émigration libanaise en Côte d'Ivoire : la stigmatisation d'une diaspora", Cahiers de l'Orient, janvier 1992.
- [11] Sur les fausses pistes, voir Didier Bigo, Daniel Hermant, "Tiers, médiateurs et parasites", Etudes Polémologiques (49)
- [12] D'après certains entretiens, on peut supposer que le plan iranien en question était plus global. Il visait avant tout à récupérer, voire à racheter, les otages français au Liban afin de faire monter la pression dans les négociations en étant sûr de pouvoir les libérer par la suite en fonction des besoins. Il faisait l'analyse de l'aide française à l'Irak et tout en citant les attentats, n'indiquait pas explicitement que l'Iran les avait commandité au Hezbollah ou même qu'il aurait fourni une aide financière ou logistique sur place, mais prend-on le risque d'écrire de telles choses ?
- [13] Mouhajer sera relâché.
- [14] Le groupe Hamade se compose de Mohamed Ali, de son frère Abbas,...
- [15] Bundeskriminalamt dont un service coordonne la lutte antiterroriste au niveau fédéral

- [16] Il aurait parlé de prendre les armes avec les Kurdes contre les hypocrites du régime iranien accusant les mollah de "proxénétisme à la suite des "remariages" des veuves de guerre.
- [17] Le 20 mars 1985, Fouad Saleh, sans argent, est expulsé de son logement et demande à Badaoui de l'héberger
- [18] Il ne s'agit pas non plus d'un mercenariat. Ali Fouad Saleh n'a pas de domicile fixe, pas d'argent... ses compagnons non plus. Au total, ils auraient touché moins de vingt mille francs de Beyrouth à eux tous pour faire face à leurs dépenses. Nous sommes loin des hôtels de luxe dans lesquels se complaisait parait-il Carlos! Quant aux stupéfiants que l'on retrouve, ils n'en consomment pas, dès lors ils avaient peut-être le désir de les vendre mais n'ont pas eu le temps de le faire. Ils servaient sans doute d'intermédiaire pour le trafic de drogue des familles Hamade et Gosn.
- [19] Dans Etudes Polémologiques, nous avions mis en garde contre les dangers d'amalgame, mais, d'une certaine manière, nous étions resté trop prêt de ces thèses en reprenant l'idée douteuse de "communauté relais"
- [20] Voir Rémy Leveau, "le non-passage au terrorisme de l'immigration maghrébine", Etudes Polémologiques (49)
- [21] La DST soupçonnera un membre du FPLP/CG d'être le fameux scripteur des revendications du CPPA après avoir abandonné la piste Abdallah
- [22] Numéro que l'on retrouva aussi dans le carnet d'Hamade.
- [23] A titre d'hypothèse, on peut penser qu'au mois de mars les explosifs ne sont plus suffisants pour lancer une nouvelle campagne, ce qui expliquerait le voyage de Saleh en juin et la programmation pour septembre des attentats, sans négliger la possibilité d'une certaine malignité qui pousse à faire croire à la piste Abdallah
- [24] Frère aîné de Mohamed et Abbas Hamade.
- [25] Voir plus haut, l'arrestation par les Allemands des frères Hamade.
- [26] Pour une analyse des relations entre les groupes Hamade et Fouad Saleh ainsi que pour l'analyse du traitement judiciaire

différencié entre les deux pays, voir Sylvie Lemasson et Didier Bigo : article à paraître.

- [27] Une société en liquidation judiciaire choisie pour des raisons de liens familiaux, le stockage dans des sociétés tierces par perte de la LTA, l'absence d'argent qui éveillera les soupçons des personnes de la société Defie et aidera à l'identification...plus bien sûr tous les ratés techniques des attentats, et un chef de réseau à la rue et dans divers logements de fortune.
- [28] Voir l'article de Michel Wieviorka dans ce même numéro. Comme il le dit justement cette thèse, même "revisitée" après les déclarations des responsables des services de l'Est, reste inopérante pour expliquer le terrorisme en grande partie parce qu'elle le conçoit dans le cadre d'une stratégie indirecte de guerre froide et ne tient pas compte de l'autonomie des acteurs libres de souveraineté. De plus les déclarations récentes au journal Spiegel sur la collaboration de la Stasi et de la RAF outre qu'elles portent sur une période où le sigle RAF a été utilisé par des groupuscules de quelques personnes isolées de la direction (pour échapper aux investigations et recoupements informatiques du BKA), restent sujettes à caution. Faites dans le but de récupérer Honnecker, réfugié en URSS, elles servaient un projet politique précis et permettaient en même temps aux "responsables des servires secrets" des pays de l'Est de vendre souvent très cher leurs soi-disant révélations. Quand a lieu la "désinformation" : avant ou maintenant? la RFA n'était-elle pas d'accord avec la porte de sortie du terrorisme ouverte à des membres de la RAF qui "prenaient leur retraite" (et ne continuaient pas la lutte armée depuis un sanctuaire) en RDA. L'exemple italien nous apprend que les services occidentaux savent aussi manier la désinformation et il est encore hasardeux de tirer des conclusions de ces "révélations".
- [29] Ce qui, pour la France, ne s'est produit que dans des cas rarissimes, tous liés à des situations de conflit mondial.
- [30] Qui depuis le 18 juin ou même le 2 savait que Gordji était à l'ambassade et avait commencé des tractations.
- [31] Didier Destremeau a-t-il agi de sa propre initiative? C'est peu probable. Alors à quel niveau de responsabilité se situe-t-elle? Son chef de service, son ministre, le gouvernement? Autant d'hypothèses ouvertes même si celle du ministre est la plus crédible.

- [32] De plus Torry, prévenu des risques, a pris ses précautions et a d'amples provisions dans l'ambassade, ce qui n'est pas le cas des Iraniens à Paris dont on a coupé l'eau, l'électricité...
- [33] Voir la caricature de Plantu dans le journal Le Monde où Gilles Boulouque se transforme en stewart et propose à Gordji : "fumeur" ou "non fumeur".
- [34] Ce qui expliquerait la panique de l'ambassade
- [35] Double erreur d'une presse le plus souvent mal renseignée.
- [36] Compte tenu de la place limitée, nous nous concentrerons sur les organisations écrans et leurs parrains mais une analyse complète nécessite de prendre en compte l'attitude des pouvoirs publics français, leurs stratégies, leurs contradictions, les coups qu'ils jouent dans l'arène politique compliquée par la cohabitation et les positions des "Tiers", des victimes, de la population française, de la communauté immigrée... Sur tous ces point, voir Etudes Polémologiques (49) dont la seconde partie de notre article s'inspire.

Les attentats de 1986 en France (Partie 2)

RECONSTRUCTION HYPOTHETIQUE DES LIENS ENTRE LES ACTEURS INITIANT LA VIOLENCE POLITIQUE

Les mécanismes d'exportation de la violence : cadre d'analyse.

Organisation écran et parrainage :

Le modèle que nous avons élaboré et qui est décrit dans le numéro 47 d'Etudes polémologiques met à jour les quatre pôles principaux de la relation terroriste: organisation clandestine, pouvoirs publics, tiers et journalistes en analysant le cadre, les conditions et les enjeux de la relation agonistique entre les adversaires. Comme nous le précisions dans ce numéro, cette relation a des caractéristiques précises : rivalité mimétique, théâtralisation et esthétisation de la violence, distanciation et altérité, médiation et parasitisme, logique de la clandestinité qui s'imposent aux acteurs et régissent leurs possibilités d'actions stratégiques et tactiques. Pour chaque pôle, une typologie plus fine des acteurs permet de distinguer les organisations clandestines actrices principales, des organisations écran et des organisations secrètes qui n'ont pas nécessairement l'initiative stratégique - les pouvoirs publics, des Etats de droit et les formes souvent autoritaires du pouvoir qui s'exercent dans les pays du Proche-Orient - la structuration sociale individualiste et égalitariste des sociétés occidentales et la structuration plus holiste et hiérarchique d'autres sociétés - la force médiatique pluraliste des sociétés occidentales et ses effets d'opinion sur les pouvoirs publics et la répercussion des volontés du pouvoir en place par un contrôle des médias dans d'autres pays. Ces pôles permettent de penser les points d'entrée et de sortie de la relation terroriste. Selon la structuration sociale et les formes d'autorité, nous serons ou non en face d'une relation terroriste, de quérilla ou de résistance. Selon les formes organisationnelles, nous aurons ou non une dimension de politique étrangère et de stratégie indirecte, tout en restant dans la relation terroriste : le seul point de sortie dans ce cas consistant dans les opérations directement menées par les services secrets d'un Etat et qui, bien que proches de la relation terroriste sur le plan matériel, s'en distinguent de manière significative sur tous les autres plans. Sans aller plus avant dans ces développements, il est flagrant que le cas des attentats de 1985/1986 pose la question des structures organisationnelles, des formes de

pouvoir qui se combattent, et des structures sociales différentes entre la société dont est issue la violence et celle où elle se produit. Pour décrire le phénomène du terrorisme, où l'organisation clandestine n'est pas l'unique acteur qui s'en prend à l'Etat ou à la société, nous avons utilisé les termes d'organisation écran et de parrainage. Ceux-ci méritent des explications supplémentaires [1]. La notion d'organisation écran vise à montrer que l'organisation clandestine qui commet les attentats, bien qu'elle ait ses propres intérêts et parfois ses propres revendications, agit de temps à autre pour le compte d'une puissance qui veut rester inconnue. L'organisation sert alors de paravent, d'obstacle, d'écran à toute riposte militaire, puisqu'elle revendique en son nom propre des actions conçues par d'autres, en s'abritant derrière sa clandestinité. A ce premier sens du terme écran s'ajoute celui qui fait d'un écran ce qui se voit, ce qui est montré, par opposition à ce qui veut rester caché. Ce terme d'écran, lié à celui de parrainage nous semble donc plus pertinent que tous ceux proposés, organisation factice, organisation relais, bras armé d'un Etat... De plus, la notion de parrainage communautaire ou étatique est-elle aussi plus pertinente que celle d'Etat sponsor pour décrire une situation où le commanditaire veut rester caché et tient à demeurer respectable comme les grands parrains de la mafia italienne. La notion de parrainage a aussi l'avantage d'insister, au-delà de l'aspect mercantile, sur l'aspect des valeurs partagées par l'organisation écran et son parrain. Ceux-ci forment une même famille, une même communauté de pensée [2]. L'organisation écran et la sociologie de la clandestinité : C'est dans ce cadre théorique qu'il nous paraît possible de prolonger les hypothèses concernant les attentats de 1985/1986. Les acteurs en présence du côté de l'organisation sont les suivants : tout d'abord le réseau logistique composé des équipes Hamade et Fouad Saleh, ensuite l'équipe opérationnelle de Mazbou puis Haïdar venue du Liban (et dont l'ensemble forme sans doute une même organisation clandestine écran), enfin les éventuels parrains que sont soit directement le Hezbollah, soit, avec l'écran supplémentaire du Hezbollah, les Iraniens. Les trois équipes vivent dans des situations différentes. L'équipe libanaise qui pose les bombes semble ne venir que pour frapper puis repartir aussi vite. Elle est faite, semble-t-il, de personnes habituées au maniement des explosifs, même si certains ratés techniques mettent en doute leur compétence. Agissant comme un commando, elle en suit les principes : identité d'emprunt, rapidité d'exécution et disparition. Les autres équipes, en revanche, vivent en permanence dans le pays et doivent nouer des contacts avec la population, d'autant qu'elles ne sont pas plongées dans une clandestinité totale, mais ont des couvertures classiques. Non recherchées par la police, elles ne sont clandestines que dans le temps

de l'action, et nous avons vu qu'elles se croiront invulnérables après leur interpellation et leur remise en liberté. Le holisme qui structure les comportements organisationnels se voit ici dans l'affiliation religieuse et politique qui sert de ciment au groupe qui se structure autour de la personnalité de Fouad Saleh, mais rappelons-nous que, dès les arrestations, l'idéologie religieuse du radicalisme islamique ne sera pas assez puissante pour empêcher la police d'obtenir des confessions spontanées. Nous retrouvons donc aussi des comportements très individualistes et en rupture avec l'idéologie du groupe. Néanmoins, les rapports entre les trois équipes sont suffisamment étroits pour que nous puissions parler d'une seule et même organisation. Pour ce que nous conviendrons donc d'appeler une organisation écran composée des trois équipes, le problème est alors de savoir la part du mercenariat et celle de l'idéologie. Ces membres sont-ils de simples prestataires de services ou croient-ils à leur mission et prennent-ils de ce fait certaines initiatives ? S'il semble que la totalité des membres des équipes ne soit pas forcément au courant de la nature des opérations et des enjeux, les personnalités des chefs d'équipe permettent plutôt de pencher pour la seconde hypothèse. Fouad Saleh comme Hamade ont une aversion pour le monde occidental qui peut expliquer leur passage à l'acte et le fait qu'ils aideront sans sourciller à placer des bombes dans des lieux qu'ils connaissent bien, et savent fréquenter par des femmes, des enfants... Loin d'être des tueurs professionnels se moquant des raisons de leurs actes et assassinant pour de l'argent, ils tuent parce qu'ils croient leur cause juste. C'est au nom de valeurs [3] qu'ils commettent de tels attentats. On ne peut l'oublier et renvoyer à l'irrationalité ou au mercenariat pour rejeter le projet politique qui quide les membres de l'organisation écran. Ce projet existe [4] et il est partagé par des groupes dépassant la poignée d'individus de l'organisation écran ce qui explique les parrainages. En effet, au-delà des formes organisationnelles et des motivations des militants, il faut aborder la question des rapports étatiques et des formes d'exercice du pouvoir dans la relation terroriste. Qui parraine les organisations ? Est-on ou non dans un schéma de stratégie indirecte entre acteurs étatiques ? Au-delà d'un terrorisme d'aversion s'en prenant à la société n'y a-t-il pas toujours une forme d'action politique, qui, finalement, s'attaque aux gouvernants via l'attaque contre la société ? Les attentats dits aveugles sont-ils le résultat d'une stratégie dite de diplomatie coercitive, et donc cyniquement, calculés dans leur nombre et leurs effets ou le résultat des humiliations de communautés soudain désireuses de se venger?

Le parrainage et la stratégie :

Tous ces acteurs sont, semble-t-il, en liaison avec pour chacun une mission déterminée à accomplir, mais quel est le degré de subordination de chacun d'entre eux ? Une hypothèse stratégique classique concevra leurs relations sous l'angle pyramidal. Les Iraniens auraient conçu le mécanisme des attentats et viseraient, à travers eux, à faire céder la France sur certains points de sa politique étrangère. Ils auraient délégué l'organisation tactique et matérielle au Hezbollah libanais qui aurait choisi les périodes et les lieux où frapper, déléguant lui-même la conduite des opérations matérielles à trois chefs d'équipes : Fouad Saleh, Hamade et Hussein Mazbou. Mais ce genre d'hypothèse a tendance à plaguer un schéma militaire ou de service secret sur des réalités qui s'en éloignent sérieusement. Aussi, faut-il éviter d'aller trop vite dans l'explication des liens entre acteurs, et inférer de leur taille ou de leur puissance des relations strictes de subordination et de spécialisation allant du stratégique à l'opérationnel. Chaque acteur définit sans doute à son niveau l'ensemble des plans stratégiques et tactiques avec éventuellement des revendications qui ne se recoupent pas, le seul point d'accord étant la cible sur laquelle il frappe. Le niveau d'action de chaque acteur est alors sujet à interrogation. Il ne dépend pas nécessairement d'un maillon de la chaîne qui lui serait hiérarchiquement supérieur et les maillons les plus élevés, à savoir les Etats ou les larges communautés, sont-ils les commanditaires des actions, ou des parasites efficaces détournant à leur profit dans les stratégies de négociation ce qui a été l'oeuvre d'autres acteurs sur le plan d'une stratégie de conflit ? Par exemple, l'Iran est-il commanditaire des attentats par le biais du Hezbollah et sans implication de son personnel d'ambassade, ou est-il simplement intervenu dans l'affaire des attentats après coup et ce comme négociateur appelé par l'Etat cible ? Ce dernier ne voulant pas traiter avec les terroristes, n'a-t-il pas introduit un parasite dans la relation (l'Etat iranien) qui a su, avec brio, récupérer à son profit les concessions que l'Etat cible était prêt à faire à toute "personne" lui assurant que les attentats n'auraient plus lieu ? Même si l'Etat iranien est commanditaire, la question que nous venons de poser ne s'applique-t-elle pas dans le cas de la Syrie voire de l'Algérie ? A force de multiplier les médiateurs pour éviter de discuter avec des "terroristes", n'a-t-on pas multiplié des parasites qui chacun ont profité d'une situation où l'Etat cible était en position de faiblesse et d'ignorance ? La vision stratégique souffre de lacunes. En voulant identifier immédiatement un adversaire de même nature que la cible, et en induisant que les acteurs ne peuvent être qu'étatiques, elle court-circuite des étapes logiques du raisonnement. Rien ne permet de dire que la cible visée était l'Etat français et non la société. Rien ne permet non plus d'affirmer que les acteurs principaux des deux côtés

sont des Etats même si, allant plus loin que les preuves judiciaires, on impute à l'Iran une part de responsabilité. En effet parler d'Etat iranien, d'Etat syrien comme d'Etat français est, d'une certaine façon, jouer sur une homonymie qui ne résiste pas à l'analyse. Sans vouloir opposer radicalement les "vrais" Etats occidentaux aux "faux" du Moyen-Orient, et tomber ainsi dans un ethnocentrisme exacerbé, il faut néanmoins rappeler que l'institutionnalisation du pouvoir et des règles de droit que nous connaissons n'ont pas d'équivalent en Iran ou en Syrie, ce qui implique des mécanismes de personnalisation du pouvoir et des luttes de faction entre réseaux concurrents de pouvoir qui ne sont pas canalisés par le jeu institutionnel ; d'où des rivalités tournant à l'affrontement sanglant entre factions. Ainsi, il sera nécessaire de préciser à quelle faction renvoie le qualificatif rapide d'étatique et si la politique d'affrontement avec la France est un point de consensus ou de conflit entre les factions au pouvoir. Le parrainage des actions de l'organisation clandestine peut très bien avoir été envisagé par une seule des factions et ce pour contrer une politique de rapprochement de l'autre faction avec la France. Dans ce cas, il n'est plus paradoxal de commettre des actions contre la France dans le même temps qu'un rapprochement des positions diplomatiques. Il n'y a même pas de partage des tâches entre les faucons et les colombes, mais rivalités violentes pour la monopolisation du pouvoir. Dans le cas iranien par exemple, il est peu probable qu'il existe consensus et parrainage étatique de l'ensemble des factions contre la France, il faut donc supposer au plus qu'une seule d'entre elles avait intérêt pour des raisons tant de politique intérieure qu'extérieure, à frapper la France. Le fil stratégique est alors bien lâche, et ce n'est pas parce que les acteurs sont iraniens qu'ils ont une stratégie plus complexe que celle menée, par exemple, par des acteurs libanais. Ainsi même à ce niveau de raisonnement stratégique, aucun élément concluant ne vient à l'appui de la thèse selon laquelle l'Iran serait le commanditaire des attentats. Le parrainage d'une communauté, comme celle du Hezbollah, qui se pense elle-même comme future République islamique du Liban, est alors aussi crédible que celui d'acteurs iraniens. Le Hezbollah peut avoir eu, à l'époque de son influence maximale sur le Liban, la conviction qu'il deviendrait un interlocuteur quasi-étatique et qu'il lui était possible de définir une stratégie globale de prise de pouvoir passant par l'élimination, ou au moins le découplage sur le terrain, des acteurs soutenus par les Français et les Américains. Il aurait eu alors une indépendance quasi-totale par rapport aux Iraniens, au moins sur ce plan très politique. La forme d'exercice du pouvoir au sein du Hezbollah est donc tout à fait cruciale à étudier pour comprendre la série des attentats et sans doute des prises d'otages de 1985/1986. Or, il est très délicat de se prononcer. Il existe, à n'en pas douter, la volonté d'être un interlocuteur quasiétatique mais, à côté de cela, le fonctionnement concret du pouvoir passe par des réseaux d'alliances entre familles et par des stratégies de légitimation religieuse de ces groupes poussant au radicalisme, ce qui justement crée une certaine homologie de fonctionnement entre le pouvoir exercé par le Hezbollah et celui plus large exercé par les groupes iraniens. Seulement, étant donné la faible surface territoriale occupée par le Hezbollah, cela permet de comprendre l'accent mis par beaucoup de commentateurs sur la dimension familiale, car peu de réseaux familiaux sont concernés. Le Hezbollah est-il alors Etat en formation, théocratie religieuse ou réseaux clanique et familial ? Il participe sans doute des trois modèles qui sont d'ailleurs entrecroisés dans l'ensemble des structures sociales du Proche- Orient .

Le Hezbollah comme communauté :

Comme l'explique Elizabeth Picard, le Liban est paradoxalement l'Etat du Proche-Orient qui a le mieux conservé la tradition ottomane de la division sociale et politique en communautés [5]; la persistance des identités primaires, familiales et religieuses, renforce les solidarités confessionnelles et pousse à la prédominance des attachements locaux, des loyautés personnelles. Le clientélisme joue dans toute les communautés et explique une structure sociale verticalisée, où les affrontements de classes, lorsqu'ils existent, cèdent le pas devant le contentieux communautaire, bien qu'ils puissent créer des difficultés de regroupements en cas de positions idéologiques trop tranchées. Ce clientélisme peut aussi s'étendre sur le plan économique à d'autres communautés et former un réseau dense, bien qu'invisible pour l'observateur étranger. Les liens entre communautés passent souvent par ce vecteur et expliquent que, seules, les personnes vivant dans la région savent se retrouver au sein des "répertoires multiples" d'actions qui leur sont proposés : les alliances et les inimitiés variant selon la question, bien que l'identité communautaire puisse faire office de point fixe. Les dirigeants du Hezbollah sont ainsi non seulement des guides spirituels et politiques comme Cheik Fadlallah, mais aussi des "patrons" de familles aisées comme les familles Zein, Assaad, Gosn ou Hamade. Leur influence peut donc s'étendre au-delà de la sphère communautaire dans le temps où elle sera contestée dans le cadre de rivalités internes. Il peut dès lors se développer des stratégies antagonistes ou concurrentes au sein de la communauté, mais si celleci est attaquée dans son ensemble, on fera taire ces querelles pour lutter contre l'intrus. Ainsi, les "petites guerres" entre gangs locaux cessent si une troisième force cherche à s'imposer car on se réconciliera pour chasser l'étranger, qu'il soit palestinien, syrien ou

encore plus israélien ou occidental. Ce jeu communautaire est ainsi très complexe. Comme le note Georges Corm : "Ce qui manque le plus à l'analyse politique traditionnelle de la réalité libanaise c'est bien la prise en compte des phénomènes de pouvoir à l'intérieur des communautés : le jeu de puissance intracommunautaire est au moins aussi déterminant que le jeu de puissance intercommunautaire et peut même le conditionner en grande partie, lorsque l'intensité des rivalités à l'intérieur amène à des surenchères qui peuvent remettre en question l'équilibre intercommunautaire" [6]. Ceci doit être médité à propos des analyses qui nous présentent le Hezbollah et en font un groupe uni religieusement, socialement, et politiquement. Ainsi Michel Wieviorka croit voir au sein de la communauté chiite deux faces différentes incarnées par deux groupes, Ammal et le Hezbollah. Alors que le premier resterait soucieux d'assurer l'entrée des Chiites sur la scène politique libanaise, le second serait en rupture avec le cadre étatique et national. Il aurait tendance à se transformer en antimouvement social, pour reprendre les termes de l'auteur, et puiserait ses références politiques dans la révolution iranienne. A l'insertion politique, le Hezbollah opposerait l'anti-occidentalisme, à la nation la lutte du bien contre le mal, et à l'Etat libanais, pluriconfessionnel et laïque, une République islamique. Cette analyse, en termes de polarité positive ou négative engendrant des dérives violentes, n'est pas inintéressante car elle donne un cadre d'intelligibilité à ce qui apparaît souvent comme pur irrationnel, mais elle a trop tendance à réifier et à opposer en bloc deux groupes issus d'une même communauté chiite auparavant homogène et qui se serait divisée récemment autour de quelques principes : rapport au social, à l'Etat, à l'identité. Or, il faut rappeler que, depuis longtemps, les Chiites ont formé des communautés différentes selon leur lieu d'établissement et que ces clivages se sont approfondis avec les mutations socio-économiques et démographiques [7]. Claire Brière rappelle que les Chiites ne sont pas tous des paysans déshérités qui auraient attendu passivement que les autres communautés règlent leur sort, et seraient sortis de leur inactivité pour tomber dans le fanatisme engendré par la révolution iranienne. Les Chiites se sont toujours battus avec les autres, mais encore plus entre eux, ce qui permit de jouer de leurs divisions. Ils furent autant modernistes et antiféodalistes que bien des "progressistes" druzes palestiniens ou chrétiens [8]. Quant à la religion, l'Imam Moussa Sadr n'attendit pas 1979 pour appeler les déshérités de la terre à se révolter. Dès les années 60, un mouvement se forme qui donnera naissance au Hezbollah. Celui-ci se structurera autour de réseaux familiaux fédérés par des liens économiques qui aideront à assister les déshérités des banlieues de Beyrouth. Un discours politico-religieux, fondé sur

l'islamisme radical, servira ensuite d'emblème à ce qui est déjà une communauté à part entière, différente de celle d'Ammal, malgré une référence commune au chiisme. En 1979, avec la victoire de la révolution iranienne, le Hezbollah se sentira légitimé et aura les moyens d'augmenter son influence tant par ses prestations que par son discours en vogue. Il se projetera comme future République islamique et comme centre d'une révolution parfois considérée comme plus importante que celle d'Iran, car au coeur des contradictions du Proche-Orient. Les rapports avec l'Iran qui fournit un soutien logistique ne seront donc pas toujours excellents, ces derniers voulant inféoder à leur cause un mouvement qui s'estime aussi ancien et qui se veut autonome, quand bien même il partagerait le grand projet d'une Umma islamique régénérée. Le Hezbollah, communauté restreinte de familles clientélisées, aura donc une stratégie dépassant ses moyens, mais qui se comprend au regard de la scène libanaise, où n'importe quel groupe s'imagine être Etat en formation et au regard d'une idéologie conquérante. Les mécanismes sociaux à l'oeuvre pour l'exportation de la Violence [9] : Les sociétés iranienne comme libanaise ont connu, depuis au moins les années 1977, de profondes transformations qui se sont réalisées dans un contexte de violence élevée. Aussi, le rapport à la mort d'autrui s'est-il banalisé, en dehors même de tout lien avec les croyances religieuses du radicalisme islamique étudié plus haut. Ces sociétés se pensent et se vivent en querre contre les ennemis de l'intérieur ou des frontières, mais aussi contre l'Occident qui paraît soutenir tous les adversaires acharnés de l'Umma islamique. L'idée de porter la violence sur le territoire occidental est donc très banalement partagée et ne suscite aucune indignation particulière. Certes, le passage à l'acte est un fait rare, mais la haine à l'égard de l'Occident, de populations entières permet de comprendre que le groupe se sente légitimé dans son action. Il n'a pas l'impression d'être isolé, coupé des réalités, mais, au contraire, porteur d'un message, d'une vérité que tous les "opprimés de la terre" comprendront. L'indignation des dirigeants et des populations occidentales est alors le moindre de leur souci, au contraire, elle a tendance à les satisfaire. Le peu de morts innocents imputés aux attentats terroristes ne leur semble guère scandaleux par rapport aux morts des populations civiles dans les conflits qui les traversent, et où l'Occident comme fournisseur d'armes a, à leurs yeux, une lourde responsabilité, en particulier la France dans son soutien à l'Irak. La position du Tiers est alors, elle aussi, bien plus complexe. Il faut tenir compte de l'opinion du pays victime, mais aussi de celle du pays producteur de violence. On retrouve simultanément une polarisation plus forte, une diminution de l'indifférence qui amène l'opinion, dans le pays victime, à diaboliser les auteurs d'attentats, au moment où

quasiment on les sanctifie dans leurs pays d'origine [10]. Ainsi, pour les trois pôles de la relation, on constate une complexité plus grande que dans les cas d'organisations clandestines initiatrices de la violence sur le territoire national. Pour l'ensemble des acteurs, on aperçoit la multiplication d'écrans, de médiateurs, de parasites, et des processus de fragmentation du pouvoir de chaque acteur. Le facteur de la transnationalité joue à plein pour remettre en cause des visions "statocentristes". Il incite à penser autrement la politique mondiale en montrant comme le fait Rosenau dans "Chaos and turbulence in world politics" que le terrorisme de ce type est typique des interpénétrations fondamentales entre le monde des acteurs contraint par la souveraineté (les Etats) et les acteurs libres de souveraineté (dits subétatiques). Nous ne prolongerons pas ici les implications de l'analyse. Reste malgré tout un point important : pourquoi les attentats eurent lieu à Paris, en France, en 1985/1986 ?

Pourquoi les attentats?

Pourquoi Paris, à ces dates et à ces lieux ? :

La question la plus délicate à résoudre dans les affaires de terrorisme est sans doute celle de "l'ici" et du "maintenant". Très souvent, les raisonnements logiques, fondés sur de grandes causes, se heurtent à cette question : pourquoi maintenant et pas deux mois plus tôt ou plus tard? Y a-t-il véritablement une logique stratégique ou tactique capable de l'expliquer ? A propos de cette série d'attentats, de nombreuses hypothèses ont été évoquées. La France aurait été visée, car elle serait le dernier pays européen à refuser de s'incliner au Liban, ce qui nous pousse vers une explication stratégique et l'idée d'un parrainage étatique (Iran) ou communautaire (Hezbollah). Mais peutêtre a-t-elle été visée parce qu'elle possède une plus grande communauté étrangère et qu'elle a une politique libérale en matière de visas, surtout pour les pays du Maghreb, ce qui facilite la tâche des organisations par rapport à des pays comme les Etats-Unis ou même l'Allemagne. Elle n'aurait donc été frappée qu'à titre de symbole générique de l'Occident et pour des raisons de facilité, en particulier celle de la langue. Le lien avec la politique étrangère de la France serait donc plus lâche que prévu. Il s'agirait plutôt de se venger, de punir l'Occident, de lui faire sentir ce qu'est la guerre et non d'une pratique de diplomatie coercitive. Les attentats auraient eu lieu à Paris parce que c'est la capitale, à la fois siège des pouvoirs publics et lieu de la plus grande concentration de population. Là aussi les hypothèses divergent relativement selon l'accent que l'on met sur le parrainage ou sur l'autonomie de l'organisation écran. Pour certaines hypothèses, qui

insistent plutôt sur la dimension symbolique et l'atteinte aux autorités de l'Etat[On met en avant l'attentat de la tour Eiffel, et surtout ceux de l'Hôtel de Ville et de la préfecture de police de Paris.]], les attentats viseraient à remettre en cause la politique étrangère du gouvernement en l'obligeant à inclure, dans ses calculs stratégiques, le risque d'attentats sur son territoire. Faut-il rester au Liban si des civils français risquent d'en mourir ? Le gain est-il encore supérieur au coût ou non? Pour d'autres hypothèses, il ne s'agit pas simplement de modifier la politique d'un gouvernement, mais aussi de l'humilier et de le déstabiliser en remettant en cause le pacte de sécurité qu'il est censé faire respecter et qui justifie depuis Hobbes son existence. La menace serait alors encore plus grave et le défi plus profond. Ce n'est pas simplement la politique gouvernementale qui est visée, c'est l'existence du "contrat social". Cela expliquerait, en partie, le caractère non sélectif des attentats qui, sinon, auraient dû être plus ciblés vers les personnalités politiques pour remplir leur rôle dissuasif sur le plan diplomatique. D'autres hypothèsesvont encore plus loin et considèrent qu'avant les motifs stratégiques, des motifs de haine contre une population entière apparaissent. C'est la société française qui serait visée et non l'Etat. Cela expliquerait que tous les attentats de l'ensemble des séries, auraient frappé de préférence dans des lieux où de nombreuses personnes se rendent chaque jour [11], afin de faire jouer sur chacun une peur par identification avec les victimes. Cette peur est alors plus profonde qu'une simple peur par procuration ou par empathie, comme celle qu'ont ressentie les provinciaux en regardant leur télévision [12]; mais les deux peurs se cumulant, on suppose dans ce cas que la cible réelle des attentats est la population française et non le gouvernement ou l'Etat. L'indifférence du Tiers, sa nonparticipation au conflit, sont remises en cause et c'est ce fait qui provogue l'horreur et l'indignation, bien plus que l'usage de la violence [13]. Il nous semble, quant à nous, que les hypothèses ne sont pas totalement incompatibles et qu'elles peuvent être articulées en les renvoyant aux différents acteurs que nous avons identifiés.

Les motivations des membres de l'organisation écran :

Ali Fouad Saleh, tout comme Hamade, semble avoir agi par haine destructrice de l'Occident et plus particulièrement de la France étant donné son passé colonial. Cette haine est vécue dans le quotidien par un refus absolu de s'intégrer dans un monde sans foi, dominé par l'argent et une politique sans spiritualité. Nous ne reviendrons pas sur l'idéologie du radicalisme islamique, déjà évoquée, car si celle-ci est une condition nécessaire du passage à l'acte, elle n'est pas une condition suffisante. La haine s'entretient par des conditions

particulières et elle ne peut fonctionner que si la coupure est totale avec la population du pays où l'on vit. Dès lors, la mosquée s'avère le lieu de prédilection des rencontres, bien que l'on sache pertinemment que les services de police y exercent une surveillance active. Elle est un lieu refuge pour se prévenir et prévenir les autres de la corruption ambiante. En effet il est impossible de vivre hors de la communauté sans être pris par le monde occidental et ses pièges, il faut donc assumer le risque minime d'être fiché plutôt qu'éloigné de la foi et de devenir un strict mercenaire. De plus, il se révèle dangereux de côtoyer des Français assez sympathiques pour remettre en cause le capital de haine accumulée. Celui-ci doit être intact pour que l'on puisse prendre part aux attentats qui frapperont de manière indistincte n'importe quel quidam. La conscience ne peut être traversée de remords, il faut être sûr de son bon droit de moudjahid, ce qui n'est possible que lorsque le microcosme de la communauté relais sert de paravent, d'écran pour éviter de voir dans sa réalité la société où l'on frappe. Ainsi, la détermination psychologique vient en grande partie de la croyance d'être les instruments du châtiment divin contre l'Occident et de l'aveuglement systématique à tout ce qui pourrait faire douter de cette croyance. Le terme de fanatisme, bien délicat à utiliser en sociologie, ne retrouve-t-il pas là une certaine pertinence? L'aversion des moudjahidin pour tout ce qui est occidental les coupe de tout sentiment de compassion. La haine apparaît alors comme le premier motif des attentats. Les membres de l'organisation écran ont bien pu planifier seuls sur un plan de Paris [14] les lieux où ils pourraient faire le plus de victimes possibles avec leurs explosifs et satisfaire ainsi leur soif de vengeance tout en étant commandité par un parrain qui voulait frapper la France sans se préoccuper de la manière. Seulement la série d'attentats est-elle réductible aux motivations d'une logique de stricte vengeance, voire de châtiment contre les Français, les Parisiens et leur bien-être non troublé par les cris des morts du Liban et d'Iran, avec la volonté d'interpeller les citoyens français en les touchant dans leur chair? Bref, le message est-il uniquement celui du ressentiment contre une société opulente et qui "s'engraisse grâce aux ventes d'armes" ? ou existe-t-il d'autres raisons plus stratégiques venant d'autres acteurs? Acteurs qui utilisent les sentiments des membres de l'organisation écran ou les partagent, mais en y rajoutant des éléments plus politiques permettant d'infléchir les positions non des citoyens français mais de ses gouvernants sur des points de politique étrangère?

Les motivations du Hezbollah :

Sans être nécessairement moins imprégnées de ce contexte de haine, les motivations du Hezbollah ont sans doute une dimension plus politique et stratégique. Le Hezbollah, nous l'avons vu, avait des raisons de se penser comme futur acteur étatique et n'était bloqué, après les attentats contre les camps américains et français de la FINUL, que par le refus de la France, contrairement aux Etats-Unis, d'entériner leur domination de fait sur une partie du Liban : la France cherchant à jouer des rivalités Hezbollah, OLP, Fatah et Palestiniens prosyriens plus Druzes pour bloquer la progression du Hezbollah. Le premier acte de cette opposition à la France, outre les attentats contre le contingent français au Liban, se fit sans doute avec la prise d'otages de MM. Carton et Fontaine en mars 1985 ce qui pose forcément la question délicate du lien entre la série d'attentats et les prises d'otages. S'agissait-il d'une stratégie unifiée ou de deux affaires séparées au moins dans leur début ? Le Hezbollah était-il le lieu où s'élaborait la politique des otages et des attentats ? Nous aurions tendance à le penser mais les éléments sont fragiles. Tout ce que nous savons se résume au fait que les preneurs d'otages étaient dans le quartier d'où l'équipe libanaise ayant perpétré les attentats est partie. Mais l'on sait, par ailleurs, que le groupe des geôliers surveillant les otages était, lui-même, clandestin à l'intérieur du quartier contrôlé par le Hezbollah, afin d'éviter les fuites d'informations. Il peut donc s'agir de deux initiatives de deux groupes différents du Hezbollah, même si on peut être persuadé qu'à partir de l'enlèvement de Seurat et Kauffmann les principaux responsables du Hezbollah connaissaient l'existence des opérations simultanées. De plus, le calendrier des attentats peut partiellement s'expliquer à partir des péripéties des négociations autour des otages. Il expliquerait, par exemple, la durée de la "trêve" de mars à septembre. A quoi ont alors servi les attentats, puisque la seule arme des otages est bien plus efficace et bien plus maniable dans les négociations ? S'agissait-il d'amplifier la pression des otages ? Mais pourquoi, dans ces conditions n'avoir pas fait les mêmes demandes dans les deux cas ? Et pourquoi avoir délibérément brouillé les pistes en revendiquant les attentats par l'intermédiaire d'autres sigles, perturbant la résolution du gouvernement français en ce qui concerne les revendications du Hezbollah? Dans cette hypothèse, la complication est telle que le "message" devient illisible et contre-productif pour les intérêts du parrain, il ne peut donc s'agir de se protéger, puisque la protection aurait été identique si la revendication avait émané du Djihad plutôt que du CSPPA. Faut-il alors renvoyer à la duplicité et à l'amour de la complication des Orientaux, ou admettre qu'au sein même du Hezbollah des groupes différents développaient chacun leur stratégie, d'où des opérations désordonnées qui n'ont été rationalisées qu'après, soit par la direction du Hezbollah,

soit par les Iraniens lors des négociations ? Il est impossible de trancher, bien que la deuxième hypothèse ait notre préférence, mais on peut au moins avancer en étudiant les revendications liées aux prises d'otages et celles liées aux attentats, en voyant leur éventuelle plage de recouvrement ou leurs éventuelles contradictions.

Le Hezbollah, les otages et le CSPPA :

En ce qui concerne les attentats, le CSPPA demandait la libération de Georges Ibrahim Abdallah, responsable des FARL, celle de Varoujian Garbidjian, responsable de l'ASALA et celle d'Anis Naccache, responsable du commando ayant cherché à assassiner Chapour Baktiar, et l'on comprend pourquoi certains ont cru que derrière le CSPPA se cachait non le Hezbollah mais une alliance contre-nature, ne s'expliquant que par la situation exceptionnelle du Liban, entre des Chrétiens marxistes prosyriens des FARL, des Libanais arméniens très marxistes et propalestiniens de l'ASALA et des Libanais pro-iraniens du Djihad islamique. Seulement, si l'on suppose que le Hezbollah seul, par l'intermédiaire de l'organisation écran parrainait les attentats, on peut comprendre la demande de libération à l'égard d'Anis Naccache, moudjahid malchanceux, mais en mission sainte! On peut admettre déjà plus difficilement celle de Garbidjian, l'ASALA ayant de bons liens avec les Palestiniens ennemis du Hezbollah. Quant à celle d'Abdallah, elle ne peut s'expliquer dans ce cas de figure que comme moyen de brouiller les pistes et d'orienter la France vers les Syriens [15]. De plus, un autre problème se pose. Les revendications concernant la libération de trois membres d'organisation, en France, sont différentes de celles concernant les prises d'otages où le Hezbollah réclamait la libération des prisonniers chiites emprisonnés à Atlit en Israël et la libération des membres emprisonnés au Koweït. Alors la piste du Hezbollah dans les attentats est-elle aussi erronée ? Non, si l'on admet l'hypothèse d'une division réelle ou fonctionnelle, évoquée plus haut, au sein même du Hezbollah. Malgré ces contradictions, il nous semble donc plausible de considérer que le Hezbollah fut quand même à lui seul, dans un premier temps, le maître d'oeuvre des prises d'otages et des attentats. Il voulait par là se faire reconnaître comme interlocuteur obligé au même titre que la Syrie ou Israël dans la situation libanaise, et il désirait en même temps faire libérer certains de ses membres détenus en Israël ou au Koweït, en utilisant une stratégie indirecte visant à frapper la France et les autres pays occidentaux pour les obliger à faire pression sur Israël et le Koweït, qui, on le savait trop, ne céderaient pas, même au prix de pertes graves. Seulement, on peut dire que la direction du Hezbollah, initiatrice ou premier récupérateur parasite des actions, a quasiment échoué sur tous les

plans. En effet, le Hezbollah n'a pas été reconnu comme acteur international à part entière et n'a été perçu que comme relais des Iraniens au Liban, ce qui explique que l'on se soit adressé à eux et non à lui comme interlocuteur principal. De plus, les libérations qu'il escomptait n'ont pas eu lieu, et attentats et prises d'otages n'ont pas rempli leur but stratégique, ils ont été détournés de leur sens par les Iraniens, et les autres pouvoirs reconnus comme états de la région. Il n'est resté aux membres du Hezbollah que la satisfaction de s'être vengés de la France en la frappant avec autant de retentissement.

Les motivations des Iraniens :

Nous avons déjà évoqué plusieurs hypothèses à propos de la participation de l'Iran. Soit une faction de l'appareil au pouvoir aurait commandité les attentats et les prises d'otages via le Hezbollah, soit les Iraniens n'auraient fait que récupérer à leur profit une action menée par lui, en s'imposant comme les négociateurs "étatiques" indispensables à la résolution honorable du conflit. Dans la première hypothèse, la faction radicale menée par Rechari et Rafigh Doust, chefs des services de renseignements, aurait commandité les prises d'otages et les attentats pour empêcher un rapprochement des dirigeants iraniens avec le "petit satan". Seulement, pour ne pas être accusée de brouiller volontairement les relations diplomatiques sans en référer à l'Imam ni au président de la République, elle aurait agi à travers de multiples écrans, afin que personne ne sache qui était derrière les attentats : le seul but étant de politique intérieure iranienne à savoir convaincre l'Imam Khomeiny d'appuyer le courant "révolutionnaire islamiste internationaliste" et de retirer son soutien aux "pro-occidentaux". Dans la deuxième hypothèse, si les Iraniens n'ont pas commandité directement les attentats et les prises d'otages, ils se sont, en revanche, imposés comme les interlocuteurs avec qui la France devait négocier. Ils ont ainsi ajouté et même substitué leurs propres revendications à celles du Hezbollah. Profitant du principe selon lequel un Etat ne négocie qu'avec un autre Etat, ils ont pu faire augmenter très sérieusement les conditions de libération des otages et peut-être aussi de fin des attentats. Se plaçant en intermédiaire, ils auraient parasité la relation terroriste et l'auraient annexée à leur stratégie globale. En effet, les otages auraient sans doute pu être libérés si, dès le départ, on avait accepté les conditions du Hezbollah. Mais à partir du moment où l'on a voulu traiter avec les Iraniens, ceux-ci y ont inclu un marchandage global très éloigné du poids réel des otages, en en faisant un des éléments d'une négociation de pouvoir à pouvoir. Etait-ce prémédité, ou ont-ils profité d'une opportunité que les Français leur ont donnée en allant les voir, de

préférence aux membres du Hezbollah. On ne peut savoir, mais cela a, semble-t-il, lié encore plus l'affaire des otages et celle des attentats : ces derniers devenant paradoxalement un épiphénomène ou une excroissance de l'affaire des otages. En effet, les Iraniens ne promettront jamais d'arrêter les attentats, ils n'agiront gu'en "faveur" des otages [16]. Les Iraniens, lors du marchandage sur les prises d'otages, poseront en effet quatre conditions différentes quant à leur nature et leur urgence pour intercéder auprès du Hezbollah en "faveur" des otages. Tout d'abord, le remboursement par Paris des sommes investies par le Shah d'Iran pour la construction en France d'une usine d'enrichissement d'uranium et de plusieurs centrales électriques, soit un prêt d'un milliard de dollars, exigence considérée comme une condition préalable à toute discussion : "la France ayant volé cette somme considérable au peuple iranien", puisque le projet était abandonné et les sommes n'avaient pas été remboursées. La deuxième condition, la plus importante, constituait le prix à payer pour la France, afin que l'Iran s'engage activement de son côté. Il s'agissait pour la France de changer ses relations militaro-commerciales avec l'Irak et au minimum de livrer des armes sophistiquées à l'Iran, si elle n'arrêtait pas de livrer des armes à l'Irak, compte tenu de ses contrats. La troisième condition était l'éviction du territoire français des "terroristes" Khomeiny du mouvement de Massoud Radjavi. La quatrième condition devait intervenir après coup, à titre de remerciement, la France devant faire bénéficier Anis Naccache d'une grâce. S'engageait ainsi une épreuve de force entre Iraniens et Français, dépassant de loin le cadre des otages et des attentats. Des deux côtés, il s'agissait de faire plier l'adversaire et de lui montrer sa détermination sur les grandes lignes politiques, quitte à céder sur l'accessoire. L'Iran acceptait, pour sa part, de faire pression sur le Hezbollah, afin qu'il arrête les attentats, mais sans beaucoup de succès, si l'on en juge par la nouvelle campagne d'attentats qui devait avoir lieu [17]. En revanche, dans l'affaire des otages l'Iran exigeait de connaître le lieu de leur détention, et finissait par les prendre sous sa responsabilité. Il les monnayait alors un par un en fonction des concessions françaises, mais avec un plaisir certain d'humilier les négociateurs et le gouvernement français. La France, quant à elle, acceptait la première condition assez rapidement, mais l'ampleur de la somme faisait réfléchir pendant plus d'un an, et c'est Claude Trichet, directeur de cabinet d'Edouard Balladur, qui, le premier, concluait un préaccord de remboursement en juillet 1986, à la condition d'une libération totale des otages. Les Iraniens refusaient et exigeaient le paiement comme condition préalable. Les négociations se poursuivaient alors jusqu'au 28 octobre 1986, où, en contrepartie d'un versement de 330 millions de dollars, soit le tiers du prêt, deux des

otages étaient libérés. La seconde condition ne pouvait guère être acceptée par le gouvernement français, au moins officiellement, mais on peut penser avec l'affaire Luchaire que des armes furent livrées à l'Iran au moins durant une période, suivant en cela la politique des Américains (Irangate) : l'arrivée au pouvoir de la droite remettant en cause ce qui fut soit un accord secret, soit une initiative privée. Néanmoins, sur cette condition de loin la plus importante pour les Iraniens, la France, quel que soit le gouvernement, ne modifia pas son soutien massif à l'Irak. La troisième condition, longtemps refusée par le gouvernement socialiste, fut acceptée par M. Pasqua et l'on expulsa les moudjahidin du peuple de Radjavi d'Auvers sur Oise où ils s'étaient réunis, pour les envoyer en Irak. Quant à la quatrième condition, on sait que les Iraniens affirment qu'au moins à deux reprises les Français l'auraient acceptée. Tout d'abord, Roland Dumas, dès 1984, lors de l'affaire du détournement du 31 juillet (vol Frankfort/Paris détourné sur Téhéran) l'aurait acceptée puis devenu ministre se serait dédit. La seconde fois tiendrait au gouvernement Chirac qui l'aurait acceptée en fin de négociation [18]. Après coup, pour normaliser les relations avec l'Iran, François Mitterrand graciera Anis Naccache en juillet 1990 c'està-dire durant la période estivale pour éviter des réactions de l'opinion, des policiers et des magistrats. Finalement, on peut constater que chaque échelon avait ses revendications. Les poseurs de bombes voulaient peut-être réellement, au-delà de la haine contre la population française, la libération de certains camarades emprisonnés. Le Hezbollah voulait, lui, à la fois la libération de certains de ses membres emprisonnés, non seulement en France mais au Koweït et en Israël, et sa reconnaissance comme acteur politique à part entière. Quant à l'Iran, il désirait avant tout un rééquilibrage des ventes d'armes dans sa guerre contre l'Irak et le remboursement du prêt Eurodif, se moquant relativement des autres revendications. Ainsi, chaque niveau englobait les revendications dans un contexte plus large de négociations surajoutant ses exigences aux exigences initiales. La négociation ne pouvait alors que traîner en longueur, car les "demandes" n'étaient pas les mêmes, et si un seul échelon n'était pas satisfait par les propositions françaises il fallait recommencer. Néanmoins, il y a une historicité propre à la négociation. L'Iran, qui au départ selon les hypothèses les plus crédibles n'était pas maître du jeu, le devint en subordonnant à ses intérêts les exigences du Hezbollah, même si celui-ci réagit assez brusquement en se voyant dépossédé de sa maîtrise, ce qui explique sans doute le détournement d'avion du 4 au 20 avril 1988 ayant à nouveau pour revendication la libération des membres emprisonnés au Koweït, et l'attitude des forces iraniennes qui n'hésitèrent pas à tirer contre les membres du Hezbollah [19]. Ainsi, le traitement politique du terrorisme en France

réussit-il malgré tout à obtenir des résultats en refusant de discuter avec le Hezbollah et en traitant l'affaire d'Etat à Etat [20]. Que se serait-il passé si l'on avait choisi de traiter directement avec le Hezbollah? L'aurait-on légitimé et mis en position de devenir République islamique libanaise, ou aurait-on libéré tous nos otages rapidement, mis fin à la campagne d'attentats dès mars, et évité d'envenimer nos relations avec l'Iran? On ne peut guère répondre, d'autant que les fausses pistes sur lesquelles on a aiguillé les journalistes ont pu à un moment donné apparaître comme des pistes crédibles. Pour conclure, il est nécessaire de revenir sur une question cruciale pour l'analyse. Dans une telle campagne d'attentats un des acteurs a-t-il pu avoir une stratégie planifiée et obtenir les résultats qu'il escomptait ou la situation, de par la multiplication des tiers et des parasites, a-t-elle échappé totalement aux acteurs initiaux pour profiter aux derniers venus?

Forces et faiblesses de ce type de campagne d'attentats :

peut-on parler de stratégie ? Sans analyser ici les effets des prises d'otages, bien qu'ils soient en partie liés à ceux des attentats, il semble nécessaire de souligner que l'action des séries d'attentats, même si elle a été planifiée, a été singulièrement inefficace quant à la réalisation des objectifs stratégiques qui devaient en résulter. Certes la population française a pu, un court moment, céder au sentiment d'insécurité, le gouvernement a pu se croire en passe d'être déstabilisé et a pu envisager une modification de sa politique extérieure, mais finalement rien n'a changé sur le fond à la suite des attentats. Et surtout les seuls qui ont profité des modifications de politique du gouvernement ont été les intermédiaires que furent la Syrie et l'Algérie, ces derniers parasitant la relation à leur profit en suggérant au gouvernement français des fausses pistes afin de devenir des intermédiaires! La force de ces attentats consistant à se masquer derrière de "faux pavillons" devient en réalité une faiblesse, car les auteurs réels se font déposséder des avantages qu'ils escomptaient au profit des intermédiaires. Les attentats, en dehors de la dimension de haine et de vengeance qu'ils comportent, sont donc un moyen inefficace de stratégie indirecte contrairement à ce que rapportent le sens commun et les thèses des grands manipulateurs. D'ailleurs, si l'on veut comprendre l'arrêt des séries d'attentats, il faut supposer que les initiateurs se sont tenus le même raisonnement : le terrorisme de ce type ne paie pas! De plus, les conditions particulières des années 1985/1986 ont changé. Le Hezbollah a maintenant connu de sévères défaites au Liban et il n'est plus en position de force. La projection de violence vers l'extérieur n'aurait plus aucun sens (stratégique).

Seulement, cette projection de violence peut continuer malgré tout, car la haine de l'Occident chez certains est toujours intacte et même sans doute ravivée avec l'affaire de la parution des versets sataniques par Salman Rujdie, et les frustrations liées à la guerre du Golfe. L'évolution de l'islamisme en Algérie, en Tunisie, au Soudan ainsi que la situation faite aux Kurdes en Irak conditionneront pour beaucoup les transferts de violence mais, quoiqu'il arrive, l'étude des attentats de 1985/1986 prouve le caractère ultra-minoritaire des groupes prêts à passer à l'acte et montre que les discours sur les "nouvelles menaces du Sud" sont fantasmatiques, répondent surtout aux intérêts de certains lobbys d'armements et à tout le moins exagèrent de manière grotesque les nuisances possibles en les transformant en risques de conflits Nord/Sud [21].

retour à la première partie

Maître de conférences des Universités à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, rédacteur en Chef de Cultures & Conflits

- [1] Pour les définitions de ces termes, voir le numéro 47 d'Etudes Polémologiques, pp. 34 et 41-44.
- [2] Pour des développements, sur ce point voir Etudes Polémologiques (47) et "Terrorisme et guerre" in Science et vie (157), décembre 1986.
- [3] Même si elles nous sont étrangères.
- [4] Aussi aberrant qu'il puisse nous paraître en Occident, ce projet est dans la prolongation du mouvement social qui lui a donné naissance.
- [5] E. Picard, l'Etat de discorde, Paris: Flammarion, 1988, p. 29.
- [6] Georges Corm, Géopolitique du conflit libanais, Paris : La Découverte, 1986.
- [7] Michel Wieviorka, Sociétés et terrorisme, Paris : Fayard, 1990, 565 pages
- [8] Claire Brière, Liban, guerres ouvertes, Paris: Ramsay, 1985.
- [9] . Le terme exportation ne signifie pas bien sûr que la violence serait un "bien" quelconque mais que les représentations de la

violence dans des sociétés différentes de la part d'acteurs qui vivent et perçoivent celles-ci au sein de temporalités de guerre, de crise ou de paix provoquent une distorsion sur l'acceptabilité, la légitimité de l'usage de la violence; distorsion ou altérité qui (ait que de part et d'autre on ne comprend pas le pourquoi de la violence et les réactions qu'elle entraîne. Le transfert d'un nombre limité d'acteurs usant de violence ne doit pas pour autant être confondu avec un "conflit" de culture qui opposerait irrémédiablement deux civilisations.

- [10] C'est le cas pour Anis Naccache, Hamade, mais pas pour Fouad Saleh. Cf. plus haut.
- [11] Lieux touristiques comme la Tour Eiffel ou de grands passages comme le bureau de poste de l'Hôtel de Ville (envoi de cartes postales) ou les locaux de la préfecture de police de Paris (permis de conduire et cartes de séjour). Transports en commun (TGV en mars, RER en mars et septembre à Châtelet et Gare de Lyon). Grands magasins en décembre (Printemps, Galeries Lafayette, soit le quartier Opéra), en février (Galerie Claridge, FNAC et Gibert Jeune, soit Champs-Elysées, Les Halles et Saint Michel), en septembre (cafétéria Casino, pub Renault, rue de Rennes, soit La Défense, les Champs-Elysées et Montparnasse), bref tous les lieux qui apparaissent sur une carte de Paris comme les principaux points de communication de la capitale.
- [12] Sur ce point voir Didier Bigo, Daniel Hermant, "Dissuader le terrorisme", Esprit (11), novembre 1986. A noter que la peur par procuration, bien que moins profonde, peut, par son absence de rapport concret à la réalité, se transformer plus facilement en angoisse et durer plus longtemps, les Parisiens étant obligés rapidement de surmonter leur peur pour continuer à vivre et à circuler, alors que les provinciaux conservent du métro ou d'autres lieux les seules images terrifiantes. Dans tous les cas néanmoins, on ne peut parler d'ondes concentriques de terreur touchant la population. Celle-ci est fascinée par les attentats, on distingue des réactions d'indignation plus que de peur et très vite on retourne dans une indifférence qui explique pour beaucoup la gêne des hommes politiques, des journalistes et de la population à l'égard des associations de victimes qui leur rappellent "trop" la violence bien réelle des attentats.
- [13] Voir la différence de réaction avec des attentats ciblés comme ceux d'Action directe.
- [14] Cf. Gilles Kepel, Les Banlieues de l'Islam, Seuil.

- [15] Une des explications possibles serait le lien éventuel entre le Hezbollah et le FPLPCG qui aurait eu à Paris un individu connaissant bien la politique française et qui l'aurait chargé de rédiger les communiqués de revendication du CSPPA en contrepartie de l'inclusion d'Abdallah dans la liste des prisonniers demandés.
- [16] Ce qui tient aussi à toutes les fausses pistes suivies par la France et au découplage entre l'affaire des otages relevant de la compétence du ministère des Affaires Etrangères, et celle des attentats relevant du ministère de l'Intérieur, jusqu'à ce que Charles Pasqua réunisse tout entre les mains de son équipe personnelle.
- [17] A moins qu'il ne s'agisse d'un double jeu, si certains Iraniens au moins étaient les commanditaires.
- [18] Mais celui-ci s'en défend et de toute façon peut estimer qu'il n'est pas lié par une parole extorquée par chantage.
- [19] Voir "Détournements d'avions et prises d'otages", p. 20, Etudes Polémologiques (48)
- [20] Voir l'article de Louis-Jean Duclos dans Etudes Polémologiques (49), qui traite avec beaucoup d'à propos ce point.
- [21] Voir Didier Bigo, "L'idéologie de la menace du Sud, Cultures & Conflits